



November 2000

## Statistics Belgium Working Paper

---

### “Dépenses environnementales des entreprises en Belgique”

(avec le concours financier de la Commission des Communautés européennes)

Bruno Kestemont  
Statistician

Reproduction of data for non-commercial purposes is subject to acknowledgement of the source | Logo NIS: J.M. Ledoux





# **Dépenses environnementales des entreprises en Belgique**

**Nationaal Instituut voor de Statistiek  
Institut National de Statistique**

**Enquête pilote**  
Rapport final

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Commission européenne (DGENV/Eurostat) sous la référence B4-3040/99/98835/MAR/B2.

La plupart des données ayant servi de base à ce rapport sont issues de l'Enquête structurelle des entreprises menée par l'Institut national de statistique.

Bruno Kestemont  
Statistician, Environment



Chère lectrice, Cher lecteur,

Ce que vous avez sous les yeux est une publication dans la nouvelle série méthodologique de l'Institut national de Statistique belge, série intitulée "Statistics Belgium Working Papers". Notre propos est de mettre à la disposition de nos utilisateurs et de quiconque s'occupe de statistique, - qu'il appartienne au monde des affaires ou au milieu universitaire-, des études, des rapports et des documents préparatoires. En outre, nous voulons donner la possibilité aux membres de notre staff, aux statisticiens, aux méthodologistes et à d'autres de faire connaître leurs idées et les résultats de leurs travaux.

Ces articles visent à contribuer au développement des connaissances statistiques et à intensifier l'échange des idées.

Cependant, en tant que *working papers*, ces articles ne reflètent le point de vue officiel ni de l'Institut national de Statistique (INS) ni du gouvernement belge. La responsabilité quant au contenu incombe aux seuls auteurs.

L'INS lance cette initiative dans l'espoir de rehausser le niveau des discussions sur les besoins et les méthodes statistiques, et d'assurer une meilleure diffusion des idées et des résultats.

Pour des raisons de commodité, les articles des *Statistics Belgium Working Papers* seront publiés dans la langue du texte original.

Le staff ainsi que tous les cadres de l'INS, et plus particulièrement les auteurs, attendent avec impatience de recevoir tout commentaire ou toute question concernant les articles publiés.

Bruxelles,  
Claude CHERUY  
Directeur général,  
Institut national de Statistique



## Introduction

*Afin de répondre aux objectifs de développement durable, les entreprises doivent se conformer à des normes environnementales de plus en plus sévères. Nombre d'entre elles vont même plus loin que ce qui est obligatoire, en prévision de normes futures, grâce aux incitants distribués par les gouvernements ou simplement pour améliorer leur image de marque dans le cadre d'une gestion responsable.*

*Si le bénéfice de ces investissements pour l'environnement est certain, ils n'en représentent pas moins un coût que l'INS, à la demande d'Eurostat, a voulu chiffrer.*

*Ce genre d'enquête présente plusieurs difficultés qui sont discutées dans ce rapport méthodologique. Malgré leur caractère pilote, les premiers résultats pour la Belgique sont riches en enseignements. L'étude a contribué à préciser les définitions et méthodes au niveau international, tout en fournissant pour la première fois une estimation sur cette matière pour la Belgique.*

*Cette statistique s'inscrit dans un cadre plus large visant à établir le lien entre les dépenses environnementales des entreprises, de l'Etat et des ménages, et les améliorations constatées au niveau de la pollution. D'autres publications sont prévues dans ce contexte par l'INS et le Bureau du Plan.*

*Je tiens particulièrement à remercier les entreprises pour lesquelles l'effort demandé était d'autant plus important qu'il fallait isoler des factures de la comptabilité suivant une logique inhabituelle. Les services de l'INS ont du eux aussi envisager une nouvelle forme de communication qui s'est avérée positive. C'est donc pour nous aussi une bonne expérience.*

*Bruno KESTEMONT  
Statisticien INS, Statbel*

*Claude CHÉRUY  
Directeur général INS, Statbel*

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>6</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>L'ENQUÊTE STRUCTURELLE DES ENTREPRISES.....</b>	<b>9</b>
<b>LA SOUS-ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES.....</b>	<b>13</b>
<b>RÉSULTATS STATISTIQUES.....</b>	<b>16</b>
<b>1. Résultats globaux.....</b>	<b>16</b>
<b>2. Taxes environnementales .....</b>	<b>19</b>
<b>3. Investissements .....</b>	<b>23</b>
3.1. Répartition des investissements par type (end of pipe ou intégré) .....	23
3.2. Répartition des investissements par domaine environnemental .....	25
3.3. Répartition par taille d'entreprises .....	30
Part environnementale moyenne des investissements industriels.....	33
<b>EXPÉRIENCE DURANT L'ENQUÊTE .....</b>	<b>34</b>
<b>EVALUATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE PILOTE .....</b>	<b>36</b>
<b>1. Corrélations.....</b>	<b>36</b>
<b>2. Peut-on extrapoler d'un secteur à l'autre, sur base du chiffre d'affaires? .....</b>	<b>36</b>
<b>3. Corrélations pour l'ensemble des secteurs.....</b>	<b>37</b>
<b>4. Corrélations dans l'industries .....</b>	<b>38</b>
<b>5. Comparaison avec d'autres enquêtes .....</b>	<b>39</b>
<b>6. Développements futurs: annexe verte à l'enquête structurelle des entreprises (ESE).....</b>	<b>41</b>
<b>RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>42</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>43</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>44</b>



## Résumé

L'enquête structurelle des entreprises a servi de base à la sous-enquête sur les dépenses environnementales. Elle porte sur un échantillon stratifié de +/- 40 000 entreprises sur environ 700 000 entreprises répertoriées en Belgique (y compris les indépendants). Trois questions environnementales ont été posées à +/- 25000 sociétés uniquement. Il s'agit des taxes environnementales, des investissements destinés à lutter contre la pollution (LCP) en fin de cycle ("end of pipe") ou préventivement sous forme de "technologies intégrées". En outre, le détail des investissements par domaine environnemental (air, eau+sols, déchets, bruit) a été demandé à +/- 3000 grosses industries et distributeurs d'eau et d'électricité. L'ensemble de l'enquête avait un caractère obligatoire. Les premiers résultats environnementaux qui sont présentés dans cette étude couvrent l'année 1996. On y trouve également quelques informations significatives pour 1995 et 1997.

Les investissements ont un caractère conjoncturel. Chaque année, environ 3% des entreprises sondées déclarent un investissement environnemental, contre 15% pour les grosses industries de la sous-enquête.

Les résultats montrent une assez grande disparité entre secteurs économiques, autant pour la proportion des taxes environnementales que pour les investissements LCP. Les secteurs industriels, de distribution d'eau et d'électricité et des services de collecte d'eau et de déchets donnent les montants les plus significatifs. Les entreprises chimiques et alimentaires versent plus de la moitié des taxes environnementales industrielles. Il ressort d'enquêtes effectuées par les fédérations d'entreprises chimiques et alimentaires que ce sont les taxes sur l'eau qui représentent la plus grande partie des contributions dans ces secteurs.

Les investissements LCP sont les plus importants dans les secteurs de la chimie, des non-métaux et de l'alimentation. Les estimations d'investissements LCP intégrés les plus importantes se retrouvent dans les secteurs des manufactures, de la chimie et de la métallurgie. Les deux types d'investissements représentent chacun en moyenne à peu près la moitié des investissements LCP des industries, mais cette proportion varie grandement d'un secteur à l'autre.

Les investissements "end of pipe" des grosses industries se répartissent en moyenne équitablement entre l'air, l'eau+sol et les déchets. Ces proportions varient fortement d'un secteur à l'autre. En raison du caractère conjoncturel des investissements environnementaux, ces proportions varient en outre beaucoup d'une année à l'autre pour les secteurs les moins importants. Le secteur de la distribution d'électricité et de gaz investit surtout pour la protection de l'air, tandis que celui de la distribution de l'eau investit pour la protection des eaux.

Les investissements LCP en technologie intégrée (prévention) sont concentrés en moyenne pour moitié dans le domaine de l'air et de plus en plus dans le domaine de l'eau+sol.

Les investissements LCP totaux concernent donc en moyenne surtout l'eau et le sol, tandis que le bruit représente moins de 4% en moyenne.

Le fractionnement par taille d'entreprise fait apparaître une mauvaise relation entre les classes d'entreprises sur base du seul nombre de salariés ONSS et les investissements environnementaux. Cependant, les entreprises de plus de 50 personnes représentent vraisemblablement la plus grande partie des investissements LCP (maximum 69 % des investissements "end of pipe" et maximum 89% des investissements "intégrés").

Les industries (NACE C à N) comportant entre 100 et 499 salariés ONSS réalisent près de la moitié des investissements industriels totaux.

Il est indispensable d'interroger également les entreprises n'ayant pas (ou peu) de travailleurs affiliés à l'ONSS, mais néanmoins importantes (sur base de leur chiffre d'affaires), notamment dans les

secteurs de l'énergie (DF) et de la distribution d'eau. Sans cela, au moins 21% des investissements LCP risquent d'être oubliés.

Le rapport entre les investissements LCP et le total des investissements industriels des entreprises de plus de 10 personnes peut aller jusqu'à 69% dans le secteur de la collecte des déchets, mais se situe généralement aux alentours des 3% dans les industries et à moins de 1% dans les autres services. La part environnementale moyenne des investissements des entreprises de plus de 10 personnes est chaque année de 3%.

L'enquête a révélé une série de difficultés, mais elles s'avèrent surmontables. Le caractère très conjoncturel des investissements environnementaux est la source des principales difficultés pour une enquête faite en partie par sondage. Cette particularité rend pratiquement obligatoire le recours à une enquête sur un grand nombre d'entreprises si l'on veut couvrir également les petites et moyennes entreprises. Le concept de technologie intégrée est sujet à interprétation. Les réponses doivent dans ce cas être considérées comme qualitatives.

Le principal avantage de la méthode est une couverture importante à coût marginal réduit. En outre, la possibilité de comparer à la source la relation entre variables économiques, sociales et environnementales est particulièrement intéressante pour la validation des résultats et pour les extrapolations sur base de facteurs techniques. Cette *combinaison de questions suivant les trois axes principaux du développement durable* permet de limiter fortement la charge sur les répondants tout en garantissant une comparabilité maximale des paramètres. Au niveau de l'entreprise, la gestion est intégrée. L'utilisateur final a également besoin de statistiques intégrées. Les enquêtes intégrées permettent de préserver la cohérence entre le fournisseur de données et l'utilisateur final.

L'enquête a permis d'étudier le rapport entre variables environnementales et d'autres variables classiques. Les résultats (calculés sur une base globale) montrent qu'il n'y a pas de relation entre dépenses environnementales et chiffre d'affaires, l'emploi, les charges fiscales d'exploitation ou les accises. Il n'y a pas plus de relation entre les 3 types de dépenses environnementales étudiées. D'autre part, les investissements en technologies intégrées ne sont pas liés aux achats énergétiques, même si on se limite aux secteurs industriels. Cependant, si l'on se limite strictement aux secteurs *industriels*, *il y a une relation entre les investissements LCP "end of pipe" et le montant des achats énergétiques*. De manière générale, nous concluons qu'il est indispensable d'étudier chaque secteur séparément. Une analyse plus poussée, au niveau de chaque secteur et par classe de taille, permettrait peut-être de dégager des corrélations utiles pour les extrapolations des variables environnementales.

L'étude de facteurs techniques issus d'autres enquêtes plus ciblées permettra d'estimer les détails non couverts par l'enquête. Une meilleure harmonisation des définitions et des questionnaires entre eux aura de répercussions multiplicatives intéressantes pour l'ensemble du système d'information.

En conclusion, nous pensons que l'ajout de quelques variables-clés environnementales aux grandes enquêtes donne des résultats intéressants pour un coût marginal réduit. Les résultats ainsi obtenus peuvent servir de "colonne vertébrale" pour un ensemble d'enquêtes plus ciblées dans des secteurs choisis de manière rationnelle en fonction des besoins les plus pertinents. Pour ce qui est des questions environnementales (taxes et investissements), on ne peut pas s'affranchir d'une couverture importante de l'enquête (par classe de taille et par secteur). Aucun autre proxy socio-économique existant n'est en effet suffisant.

## Introduction

Ce rapport tire les conclusions et présente les résultats provisoires des enquêtes sur les investissements environnementaux des entreprises en 1995 et 1996. Ces questions ont été posées à un échantillon stratifié d'environ 25000 unités dans le cadre de l'Enquête structurelle des entreprises.

L'intérêt de l'enquête réside dans la forte représentativité de l'échantillon qui permet un fractionnement très détaillé par secteur économique. Les services non financiers sont également couverts. Outre les grosses entreprises, les moyennes entreprises et certaines petites entreprises sont également couvertes. Le caractère obligatoire de l'enquête et son volume en font une enquête "en grandeur nature", riche d'enseignements sur la faisabilité, l'utilité et les coûts de ce genre d'enquête.

## L'enquête structurelle des entreprises

### Encadrement légal.

L'enquête sur la structure des entreprises est réalisée conformément aux règlements européens n° 58/97 et n° 2223/96, qui sont directement applicables en vertu de l'art.22, al. 1er, 4° de la loi relative à la statistique publique.

En Belgique, l'enquête a un caractère obligatoire et dépasse les exigences européennes (AR du 11 juillet 1996). Elle remplace plusieurs enquêtes qui étaient réalisées séparément jusqu'en 1994. Elle commence avec l'année de référence 1995.

Le plan de sondage repris ci-dessous correspond au plan de sondage de l'enquête portant sur l'année comptable 1996.

### Entreprises concernées

Le concept d'entreprise est pris ici dans son sens d'unité juridique caractérisée par le numéro de TVA et/ou le numéro ONSS. Il s'agit donc de **toute personne morale ou physique qui produit des biens et/ou services**, à savoir donc non seulement les sociétés, institutions, associations, intercommunales, mais également les indépendants ( y compris certaines professions libérales, à l'exception de celles non assujetties à la TVA et n'occupant pas de travailleurs assujettis à la sécurité sociale ) et les ASBL.

L'enquête couvre les sections C, D, E, F, G, H, I et K de la NACE, ainsi que partiellement les sections N et O. Elle couvre donc non seulement l'industrie et la construction, mais aussi le commerce, l'horeca, les transports, quelques services financiers, les services aux entreprises ainsi que quelques services aux ménages.

Sont exclus de l'enquête : l'agriculture, la sylviculture, la pêche, le secteur des administrations publiques, l'enseignement public, les activités hospitalières, les activités de syndicats de salariés, les organisations religieuses et politiques. Les banques et assurances font l'objet d'une enquête distincte.

### Composition du sondage stratifié.

Afin de limiter la charge administrative des entreprises, on a tiré un échantillon représentatif des quelque 700.000 sociétés et indépendants actifs en Belgique .

Le plan de sondage 1996 a été adapté, en affinant la stratification des classes des petites entreprises. L'univers a été stratifié selon un **double critère : un indicateur combiné faisant intervenir l'emploi et le chiffre d'affaires**. Ces deux variables sont connues pour le maximum d'entreprises reprises dans l'univers, par l'intermédiaire des données ONSS et les déclarations TVA.

Les 6 classes retenues sont reprises dans le tableau ci-après, chaque entreprise étant classée dans la classe la plus élevée pour laquelle elle satisfait aux critères.

Classe	Nombre de salariés	Classe ONSS	et/ou	CA en million de FB
5	+ 50	> 4	-	-
4	20 - 49	4	<u>ou</u>	> 200
3	10 - 19	3	<u>ou</u>	100 - 200
2	5 - 9	2	<u>ou</u>	50 - 100
1	1 - 4	1	<u>ou</u>	20 - 50
0	0	-	<u>et</u>	< 20

La classe 0 ne comprend pas de salariés affiliés à l'ONSS, mais peut comporter des indépendants ou des salariés appartenants à d'autres statuts.

### Fractions d'échantillonnage

La première enquête, réalisée en 1995, a permis d'optimiser les plans de sondage en fonction des premiers résultats obtenus.

L'optimisation du plan de sondage a été réalisée pour toutes les strates de l'échantillon. On a travaillé en deux étapes : dans un premier temps, on a déterminé les fractions de sondage optimales sur l'ensemble de l'univers. Ensuite, on a modifié les fractions calculées à la hausse ou à la baisse, selon l'homogénéité des classes au sein d'une strate. Ceci a donné pour le plan de sondage les taux *moyen*, *maximum* et *minimum*, repris dans le tableau ci-dessous:

Fractions d'échantillonnage	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Moyen	1/60	1/20	1/8	¼	1/1	1/1
Maximum	1/30	1/10	¼	1/2		
Minimum	1/100	1/40	1/20	1/8		
Autres	1/40	1/15	1/6			
	1/80	1/30	1/15			

Les entreprises des classes où il y a trop peu d'unités pour assurer à la fois une précision suffisante des estimations et le renouvellement de l'échantillon, ne sont interrogées que tous les 5 ans.

### Représentativité de l'échantillon (pour les variables générales posées dans tous les questionnaires)

Les classes précitées répartissent l'univers comme suit :

Classe	Nombre de salariés	% d'entreprises	% d'emploi	% C.A.
5	+ 50	1%	45%	65%
4	20 - 49	1,7%	11%	11%
3	10 - 19	2,3%	7%	6%
2	5 - 9	6%	9%	7%
1	1 - 4	24%	14%	7%
0	0	65%	14%	4%

Ces pourcentages sont calculés à partir d'un échantillon de +- 40.000 entreprises, soit 5,5 % du total des entreprises de l'univers. **Les entreprises sélectionnées dans l'échantillon détiennent 63 % de l'emploi et 82 % du chiffre d'affaires** de l'ensemble des entreprises belges.

### Organisation de l'enquête

En fonction de leur forme juridique et, pour certains cas, de leur importance, les entreprises reçoivent un questionnaire **simplifié** ou un questionnaire **détaillé avec** ou **sans annexes (=cadres)**.

Le questionnaire simplifié ne comprend que des questions générales comme le montant total des taxes payées, et le total des investissements ou désinvestissements par type (matériel roulant, machines etc.).

Les entreprises qui tiennent une *comptabilité détaillée* sont invitées à compléter le questionnaire détaillé. *Seul le questionnaire détaillé comporte des questions sur les dépenses environnementales.*

*Les grandes entreprises de chaque secteur sont interrogées chaque année* et doivent en outre compléter des annexes (cadres) dans lesquelles il convient de mentionner le détail par produit pour quelques rubriques du questionnaire détaillé.

Les statistiques sur les unités locales ne portent que sur un nombre limité de variables tel l'emploi, la rémunération et l'investissement en biens corporels.

L'annexe de cette étude reprend une série de questionnaires significatifs:

Questionnaire détaillé.

Questionnaire simplifié.

Cadre IE - Répartition des investissements corporels liés à la pollution.

### Entreprises concernées par le questionnaire général détaillé (GD)

Le tableau en annexe ("Attribution des types de questionnaires selon la forme juridique et les catégories") indique quelles entreprises reçoivent le questionnaire détaillé (GD) et les cadres annexes (GDA). Seules ces entreprises sont interrogées sur leurs investissements de LCP.

L'échantillon couvre toutes les entreprises employant plus de 10 personnes, ainsi que toutes les entreprises correspondant aux formes juridiques suivantes:

- Sociétés à responsabilité limitée (sociétés anonymes SA, sociétés en commandite par actions SCA, sociétés privées à responsabilité limitée SPRL y compris les sociétés unipersonnelles, sociétés coopératives SC)
- Bureaux belges d'entreprises étrangères;
- Organismes ou établissements de droit public ou sociétés intercommunales;

Enfin, le taux de sondage pour les PME varie suivant les secteurs d'activité. Pour les secteurs d'activité liés à l'environnement, la situation est à peu près la suivante:

- NACE 37: plus petit échantillon que la moyenne;
- NACE 51.57: plus petit échantillon que la moyenne;
- NACE 90: plus grand échantillon que la moyenne.

Globalement, environ 39912 entreprises ont été interrogées, desquelles 32607 réponses valables ont été reçues (82% de réponses utiles validées) (questionnaires GS et GD avec ou sans annexe). C'est sur base des réponses validées (au besoin après vérifications téléphoniques) que les extrapolations ont été opérées.

Pour le cadre annexe IE (qui ventile les investissements par domaines environnementaux), seules les sections C et D sont couvertes (NACE 10 à 41), donc seulement les industries et les secteurs de distribution d'énergie et d'eau. Environ 3000 entreprises ont été concernées.

### **Définitions**

Les définitions utilisées ne diffèrent pas fondamentalement de celles qui sont pressenties au niveau européen.

Les différences les plus importantes se retrouvent dans les définitions du chiffre d'affaires et des produits énergétiques.

La définition belge du chiffre d'affaires correspond à un concept global de chiffre d'affaires, c'est-à-dire qu'elle inclut également les "autres produits d'exploitation".

Les achats de produits énergétiques (électricité, gaz, produits pétroliers, ...) reprennent les produits qui sont utilisés comme source d'énergie mais également ceux qui sont utilisés comme matières premières dans certaines industries (pétrochimie). Cette définition ne correspond pas à la définition européenne qui se limite exclusivement à la fonction "combustibles".

Les définitions relatives à l'environnement sont présentées plus loin dans ce rapport.

### **Confidentialité .**

L'INS veille au caractère confidentiel des chiffres ; des données individuelles ne peuvent jamais être communiquées à l'extérieur, sauf à l'Institut des Comptes nationaux (ICN).

## **La sous-enquête sur les dépenses environnementales**

Les questions portant sur les dépenses environnementales des entreprises ont été insérées dans l'ensemble du processus de production de l'enquête structurelle des entreprises. Ce choix était motivé par un double objectif:

- rapprochement des variables environnementales et économiques à la source (ce qui permet potentiellement toute comparaison ou extrapolation);
- rationalisation du processus de production (coût marginal réduit des statistiques environnementales);
- possibilité de vérification quasi automatique des réponses par ratios et croisements;

Le personnel et les procédures utilisées dans le cadre de l'enquête structurelle des entreprises ont donc été valorisés pour réaliser cette enquête pilote de grande ampleur.

### **Questions environnementales**

Le questionnaire détaillé comporte les questions sur les investissements de LCP. On demande le total des investissements de LCP "end of pipe" et total des investissements ("coûts supplémentaires") destinés à prévenir la pollution.

*Les grandes entreprises de chaque secteur sont interrogées chaque année* et doivent en outre compléter un cadre annexe qui comporte une ventilation des investissements "end of pipe" ou "de prévention de la pollution" dans 4 domaines:

- déchets (y compris terres contaminées);
- rejets atmosphériques;
- protection des eaux (y compris sols et eaux souterraines);
- bruits et vibrations

Les questions liées à l'environnement ne sont pas ventilées par unité locale.

### **Tailles d'entreprises concernées par les questions environnementales**

Le tableau en annexe 2 ("Attribution des types de questionnaires selon la forme juridique et les catégories") indique quelles entreprises reçoivent le questionnaire détaillé (GD) et les cadres annexes (GDA). Seules ces entreprises sont donc interrogées sur leurs investissements de LCP.

L'échantillon est donc une stratification de toutes les SARL (sociétés à responsabilité limitée) et de toutes les sociétés publiques (dont les intercommunales) appartenant aux secteurs économiques retenus. Cependant, pour les autres formes d'entreprises, seules celles qui emploient plus de 10 personnes sont couvertes.

+/- 23767 entreprises ont répondu valablement aux questions environnementales du questionnaire GD. Si une majorité d'entreprises ont déclaré des taxes environnementales, la grosse majorité d'entre elles déclareraient par contre n'avoir effectué aucun investissement environnemental.

777 (3%) des répondants ont déclaré un investissement environnemental en 1996.

474 ont déclaré un investissement LCP intégré seulement.

477 ont déclaré un investissement LCP seulement.

174 (1%) ont déclaré les deux types d'investissements la même année.

Quant au cadre annexe IE (subdivisions air; eau, déchets, ...), il n'a été envoyé qu'à toutes les industries (NACE 1->41) de 50 personnes ou plus et à une grande partie des industries de plus de 20 personnes ou d'un chiffre d'affaires d'au moins 200 millions de BEF.

Les industries les plus importantes et les compagnies distributrices de gaz et d'électricité ont reçu un questionnaire leur demandant la répartition de leurs dépenses environnementales par domaine de l'environnement (air, eau, déchets). Le taux de déclarations d'investissements a été plus important pour ces entreprises ciblées, comme prévu.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'annexes IE envoyées et reçues (statut 1500 = encodé et vérifié).

Cadre annexe IE: questionnaires envoyés et questionnaires valables reçus (estimation au 11/1999)

année comptable	Envoyés	Reçus	Taux de réponses valables
1995	2205	2000	91%
1996	3223	3000	93%
1997	3382	3200	95%
1998	3292	1000	provisoire

Parmi ces questionnaires reçus, environ 1/6 mentionnait au moins un investissement environnemental, dont 20% à la fois des investissements "End of Pipe" et des investissements "intégrés".

	Ont effectué un investissement LCP	Déclaration des deux types d'investissements
1996	472 (16%)	105 (3,5%)
1997	470 (15%)	106 (3,3%)

Ce ne sont pas toujours les mêmes entreprises qui déclarent des investissements LCP. Ainsi, en 1996 et 1997, 658 entreprises différentes (1/5 des répondants) ont déclaré au moins un investissement environnemental.

La comparaison de ces deux sous-enquêtes montre que plus de la moitié des entreprises ayant déclaré un investissement en 1996 appartiennent au groupe des entreprises ciblées par le questionnaire annexe (un huitième des entreprises interrogées). Nous verrons que ce contraste en terme de nombre de répondants ne se retrouve plus en terme de résultats après extrapolation.

### Définitions

En ce qui concerne les définitions sur les dépenses de protection de l'environnement, les définitions utilisées en Belgique sont proches des définitions proposées actuellement par Eurostat.

Les coûts liés aux investissements corporels liés à la pollution font partie du total des acquisitions de travaux de construction et d'autres immobilisations corporelles demandées par ailleurs.

Le coût des investissements destinés à lutter contre la pollution est le coût des équipements qui fonctionnent indépendamment des installations de production et traitent la pollution en fin de cycle. Le coût couvre l'acquisition des équipements, leurs frais d'installation ainsi que l'éventuelle acquisition de terrains nécessaires à cette installation. Sont considérés comme polluants: les déchets, les rejets dans l'air, l'eau ou le bruit. Le cas échéant, un détail est demandé dans un cadre supplémentaire.

Le coût des investissements destinés à prévenir la pollution (adoption d'installations "propres") recouvrent une autre situation. Contrairement à la rubrique précédente qui concerne les équipements qui traitent la pollution en fin de cycle, cette rubrique concerne les installations qui ont intégré l'équipement protecteur de l'environnement au processus de production. Dans ce cas-ci, on demande d'estimer le coût additionnel par rapport à une installation polluante. Le cas échéant, un détail est demandé sur un cadre supplémentaire.

Les investissements pris en compte ci-dessus sont éventuellement détaillés suivant les rubriques suivantes:



Déchets (y compris terres contaminées): cette rubrique comprend la prévention et la réduction des déchets; la collecte, le transport et l'élimination des déchets; le transport, le traitement et l'élimination des terres contaminées; le contrôle des déchets. Les activités de recyclage sont incluses dans cette catégorie dans la mesure où elles visent principalement à la réduction et au traitement des déchets.

Rejets atmosphériques: ce domaine couvre la prévention ou la réduction des émissions de polluants dans l'atmosphère de polluants, sous forme gazeuse, liquide ou solide (particules), ainsi que le contrôle des rejets atmosphériques.

Protection des eaux (y compris sols et eaux souterraines): ce domaine couvre la collecte et le transport des eaux usées; la prévention et le traitement des substances toxiques, ou la réduction de leur présence, dans les eaux usées préalablement à leur rejet dans les eaux de surface ou les eaux souterraines; la protection des sols et des eaux souterraines contre l'infiltration de polluants; la prévention de la pollution accidentelle des eaux et des sols. Entrent également dans cette catégorie le traitement des eaux de refroidissement avant leur élimination dans les eaux de surface ou les eaux souterraines, ainsi que les autres mesures tendant à restaurer ou à préserver la qualité et la quantité de ces eaux. Est enfin inclus le contrôle de la qualité des eaux de surface, des eaux souterraines et des sols.

Bruits et vibrations: Sont couverts dans ce cadre la prévention des bruits et des vibrations à leur source, les mesures tendant à isoler les récepteurs des bruits et vibrations et le contrôle des niveaux d'émissions sonores. Sont exclues de cette catégorie les mesures visant à réduire le bruit sur le lieu de travail.

### Contrôles

Après digitalisation des réponses, une série de contrôles automatiques sont effectués. Par exemple, le total donné dans le cadre IE doit être égal au total répondu dans le questionnaire détaillé; les investissements environnementaux ne peuvent pas être supérieurs aux investissements totaux etc.

La gestion des réponses à l'enquête structurelle des entreprises est confiée à des services répartis par branche d'activité. Cette répartition permet à des vérificateurs humains de déceler des réponses atypiques à certaines questions, et de demander des explications supplémentaires par téléphone. Ces vérifications représentent la plus grande charge de travail dans une telle enquête.

Une fois les réponses encodées, elles entrent dans un système informatique auquel les statisticiens ont accès. Les premières extrapolations ont lieu à partir des dossiers ayant reçu le statut définitif ("réponse valable") après vérifications. Sur base des résultats, les chiffres anormalement hauts ou bas (après extrapolation) apparaissent. Il est alors possible de vérifier par téléphone les réponses des entreprises qui ont le plus d'impact sur les résultats finaux. Il peut s'agir de grosses entreprises ou de petites entreprises (ayant donc un coefficient de pondération élevé). Nous avons ainsi contacté seulement une dizaine d'entreprises par téléphone, ce qui a mené à la révision de la réponse de l'une d'entre elles. Ce nombre de vérifications ne nous semble pas suffisant et devra à l'avenir être augmenté. A l'avenir, nous envisageons de le faire réaliser systématiquement par du personnel "environnemental" spécialement formé à cet effet. Outre les vérifications "raisonnées", un certain nombre de vérifications aléatoires (contrôle de qualité des réponses) seraient utiles. Un statisticien a en outre visité deux grosses entreprises. Une série d'autres contacts (via les help desk téléphoniques notamment) ont montré à quel point il était parfois difficile pour les entreprises d'estimer la part environnementale de leurs investissements. De manière générale, il ressort de ces consultations dans certaines réponses, les investissements environnementaux sont nettement sous-évalués, d'autres nettement surévalués. Faute d'éléments objectifs suffisants, nous nous sommes contentés de faire confiance, dans le cadre de cette étude pilote, aux résultats donnés par les entreprises et de publier ci-dessous les résultats bruts des extrapolations.

# Résultats statistiques

## 1. Résultats globaux

Quelques résultats de l'enquête structurelle des entreprises, par secteur économique (NACE-2)(Mio BEF, en 1996)

SECTEUR	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée cf	Achats biens et services	Achats énergétiques	Charges fiscales	Accises	Taxes env.	Inv. end of pipe	Inv. intégré	Taxe env /taxe	End of pipe /énergie	Inv Intégré /CA
	12110	12150	13110	20110	30110	30120	30130	21110	21120			
10à12	1.312	426	870	60	23	0	4	6	0	16%	9,8%	0,00%
13 à 14	35.241	13.857	20.934	1.501	596	1	39	3	12	6%	0,2%	0,03%
15	962.940	186.940	774.075	16.660	11.293	5.923	728	580	787	6%	3,5%	0,08%
16	62.140	8.285	53.860	178	416	294	2	2	3	0%	1,2%	0,00%
17	245.797	70.271	172.859	5.926	1.467	1	307	167	68	21%	2,8%	0,03%
18	81.177	18.668	62.759	510	189	1	20	25	14	11%	4,8%	0,02%
19	13.727	4.420	9.291	160	59	0	6	1	14	11%	0,8%	0,10%
20	90.643	23.464	66.894	2.464	450	0	17	70	11	4%	2,8%	0,01%
21	130.130	36.446	90.698	5.511	989	0	122	298	195	12%	5,4%	0,15%
22	218.706	76.645	140.476	2.430	834	0	44	4	4	5%	0,2%	0,00%
23	383.757	34.822	341.510	4.042	6.670	5.175	188	365	203	3%	9,0%	0,05%
24	884.984	267.607	623.536	32.498	6.039	74	1.043	1.352	1.644	17%	4,2%	0,19%
25	220.370	63.208	155.013	4.607	977	3	46	122	81	5%	2,7%	0,04%
26	249.517	84.988	168.606	12.670	2.262	16	63	750	296	3%	5,9%	0,12%
27	432.491	116.198	292.988	19.582	4.147	2	529	279	1.125	13%	1,4%	0,26%
28	305.441	108.996	195.946	5.434	1.573	4	106	150	108	7%	2,8%	0,04%
29	302.673	94.684	210.488	2.659	1.026	3	26	15	23	3%	0,6%	0,01%
30	12.111	3.654	8.643	55	32	0	0	0	2	0%	0,0%	0,02%
31	167.047	60.207	109.850	1.774	494	0	13	13	114	3%	0,7%	0,07%
32	118.560	45.952	73.596	789	235	0	25	2	7	10%	0,2%	0,01%
33	45.260	16.683	28.774	427	166	0	3	0	4	2%	0,0%	0,01%
34	598.588	121.703	478.390	3.180	1.310	8	62	264	3.114	5%	8,3%	0,52%
35	51.811	16.878	32.497	566	217	0	6	12	24	3%	2,1%	0,05%
36	160.529	39.412	120.796	1.827	510	2	27	64	45	5%	3,5%	0,03%
37	39.718	5.935	33.336	717	189	2	20	41	113	11%	5,8%	0,28%
40	788.524	203.568	589.035	376.142	3.265	0	767	832	323	23%		
41	38.979	22.447	21.045	1.282	1.220	20	528	326	105	43%		
45	876.351	285.779	598.019	11.836	3.077	19	92	64	68	3%		
50	1.314.859	106.730	1.213.072		2.230	17	84	9	90	4%		
51	4.663.278	441.219	4.189.530		64.072	55.834	278	29	259	0%		
52	1.714.461	271.156	1.445.913		4.468	86	120	11	9	3%		
55	251.225	95.291	152.479		2.773	227	152	1	0	5%		
60	321.673	222.215	197.160		3.009	20	59	7	18	2%		
61	58.133	7.887	50.009		206	0	1	0	1	0%		
62	92.563	21.607	71.497		103	0	8	0	0	8%		
63	450.665	106.168	342.478		4.234	1.886	42	0	14	1%		
64	266.518	197.914	73.783		560	0	6	0	0	1%		
70	127.515	52.312	71.865		5.983	3	71	0	0	1%		
71	116.716	52.783	62.345		1.773	3	11	2	10	1%		
72	119.608	51.230	69.492		335	0	7	0	0	2%		
73	20.329	11.842	10.010		212	0	4	0	1	2%		
74	878.095	363.187	516.206		4.589	5	101	107	23	2%		
85	128.456	140.426	62.402		219	0	6	0	0	3%		
90	28.554	13.458	14.815		523	3	333	10.125	163	64%		
91	38.925	26.446	25.003		10	0	0	0	0	0%		
92	229.282	85.951	151.813		833	13	17	0	0	2%		
93	39.965	22.654	18.405		153	0	25	3	17	16%		

source: INS

L'annexe 1 présente ces résultats au niveau NACE-3 digits, ainsi que quelques autres variables économiques et quelques ratios significatifs.

Il convient de rester prudent quant à l'interprétation des résultats pour le secteur des services, et en particulier pour le secteur 90 (déchets). En effet, pour ce dernier secteur, l'interprétation de la question "investissements end of pipe" peut prêter à confusion: fallait-il prendre en compte l'ensemble d'un investissement relatif à l'activité économique (par exemple la construction d'un incinérateur), ou ne

fallait-il prendre en compte que les investissements destinés à prévenir une pollution secondaire (par exemple un filtre des fumées à la sortie de l'incinérateur)? Manifestement, les répondants semblent avoir opté majoritairement pour l'indication de tous les investissements caractéristiques environnementaux (incinérateurs de déchets, stations d'épuration, etc.).

Ces résultats ont permis de répondre au questionnaire d'Eurostat sur les dépenses des industries pour la protection de l'environnement, résumées ci-dessous.

Dépenses environnementales des industries belges en 1996, par secteur économique (Mio BEF)

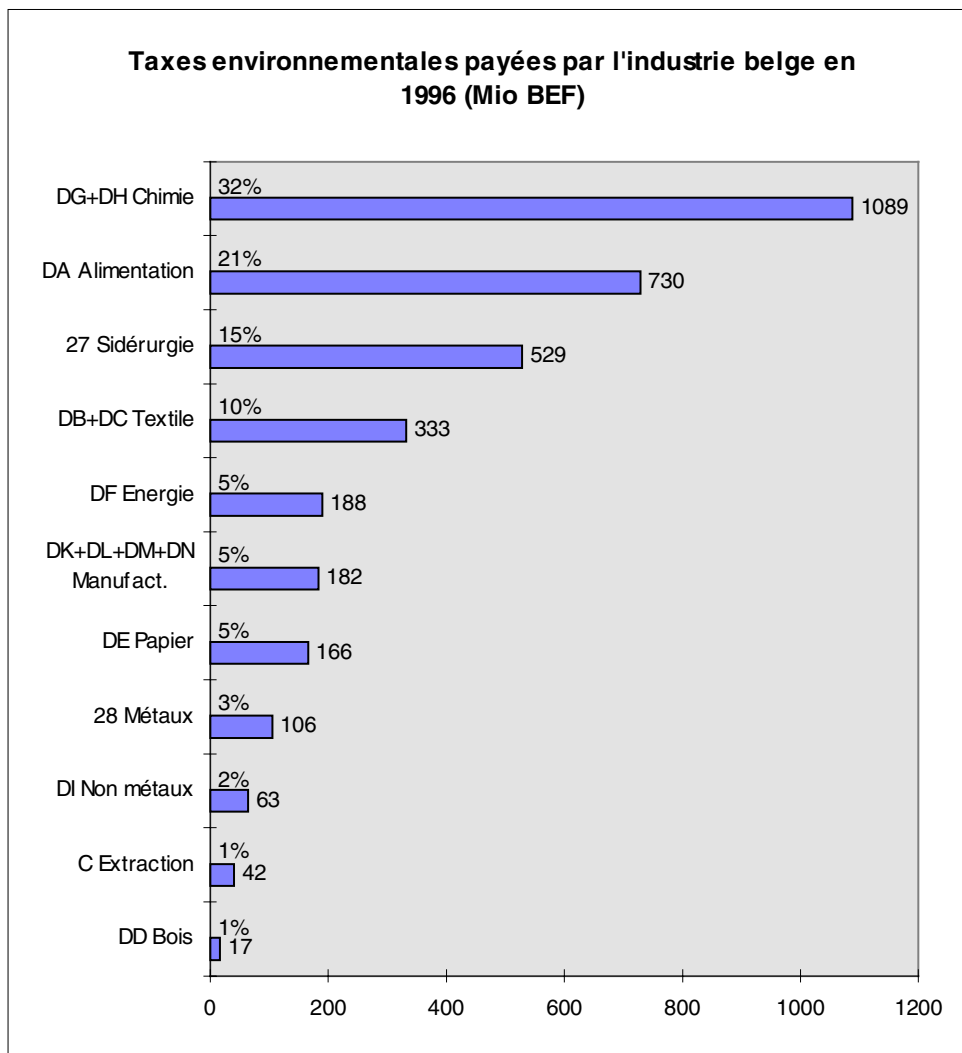
	1996	Extract.		Aliment.		Textile		Bois		Papier		Energie		Chimie		Non mét.		Sidérur.		Métaux		Manuf.		Total
		C	DA	DB+DC	DD	DE	DF	DG+DH	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	DI	
1. INVESTMENTS		21	1372	289	81	501	568	3199	1046	27	28	259	3858	12598										
1.1 End-of-pipe	21110	9	582	193	70	302	365	1474	750	279	150	412	4585											
1.2 Integrated technologies	21120	12	790	96	11	199	203	1725	296	1125	108	3447	8013											
2. CURRENT EXPENDITURE *																								
2.1 Internal current expenditure																								
2.1.1 Wages																								
2.1.2 Other																								
2.2 External current expenditure																								
2.2.1 Fees and other payments to public bodies	30130	42	730	333	17	166	188	1089	63	529	106	182	3445											
taxes env./taxes		7%	6%	19%	4%	9%	3%	16%	3%	13%	7%	4%	8%											

source: INS

## 2. Taxes environnementales

### 2.1. Résultats

Selon les résultats de l'enquête, l'ensemble des secteurs industriels versent un montant global de 3445 Mio BEF de taxes environnementales aux différents niveaux de pouvoir. Les industries chimiques contribuent pour 32% de ce montant.



source: INS

### 2.2. Résultat d'une autre enquête: industries chimiques

Une enquête de la Fédération des industries chimiques (Fedichem, 1997) arrive à un montant de 1717 Mio BEF en 1995, dont 40% constitués de la taxe sur la force motrice. Le montant des taxes environnementales (non comprise la taxe sur la force motrice) serait donc de 1030 Mio BEF suivant cette enquête. Les ordres de grandeur sont donc comparables. L'enquête de Fedichem permet de dégager des coefficients techniques pour une série de paramètres non estimés par notre enquête.

Les entreprises chimiques payent des taxes environnementales dans les domaines suivants (d'après Fedichem, 1997):

### 1. Au niveau national:

1.1. Prélèvements sur les entreprises à risque (législation SEVESO) \*<sup>1</sup>

### 2. Au niveau régional

- 2.1. Déversement des eaux usées (égouts et eaux de surface)\*
- 2.2. Consommation d'eau souterraine\*
- 2.3. Consommation d'eau de distribution \*
- 2.4. Consommation d'eau de surface (captage d'eau) \*<sup>2</sup>
- 2.5. Traitement des déchets \*<sup>3</sup>

### 3. Au niveau provincial

3.1. Taxes environnementales et/ou prélèvements sur l'aménagement du territoire (éventuellement taxe sur la force motrice)

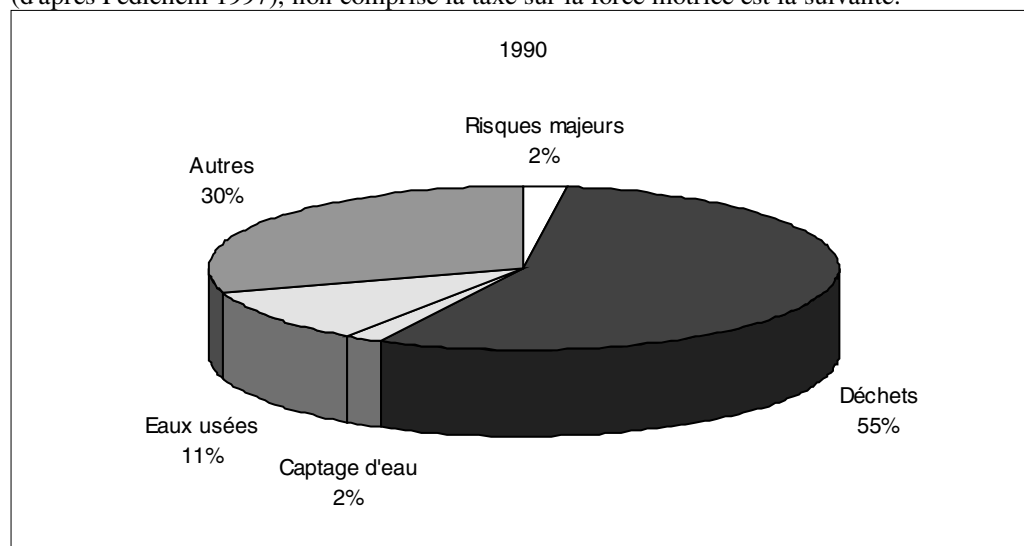
### 4. Au niveau communal

- 4.1. Taxe sur la force motrice (si pas relevée au niveau provincial)
- 4.2. Taxes: aménagement du territoire (réservoirs, pipe-lines, décharges etc.)
- 4.3. Taxes environnementales (p.ex. centimes additionnels communaux sur les taxes régionales flamandes sur les déchets et prélèvements sur la collecte des déchets ménagés ou assimilés)

L'évolution des coûts d'exploitation et des taxes environnementales dans l'industrie chimique (d'après Fedichem, 1997) est la suivante.

	1990	1993	1994	1995
Coûts d'exploitation		100	109	116
Taxes	43	100	98	107

La répartition des taxes environnementales payées par les entreprises chimiques en Belgique en 1990 (d'après Fedichem 1997), non comprise la taxe sur la force motrice est la suivante:



source: estimation INS, d'après Fedichem

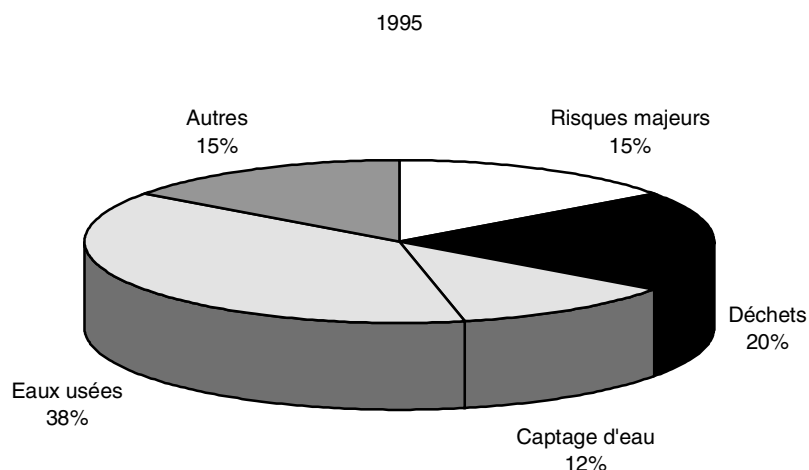
<sup>1</sup> Moniteur Belge du 9/1/91, Titre IV, Chap II, Paartie 2 du 29/12/90.

\* Prélèvements

<sup>2</sup> Pour la Région flamande: prélèvements sur les prises d'eau

<sup>3</sup> payés directement par l'entreprise ou payés au collecteur ou à l'éliminateur de déchets

Répartition des taxes environnementales payées par les entreprises chimiques en Belgique en 1995 (d'après Fedichem 1997), non compris la taxe sur la force motrice.



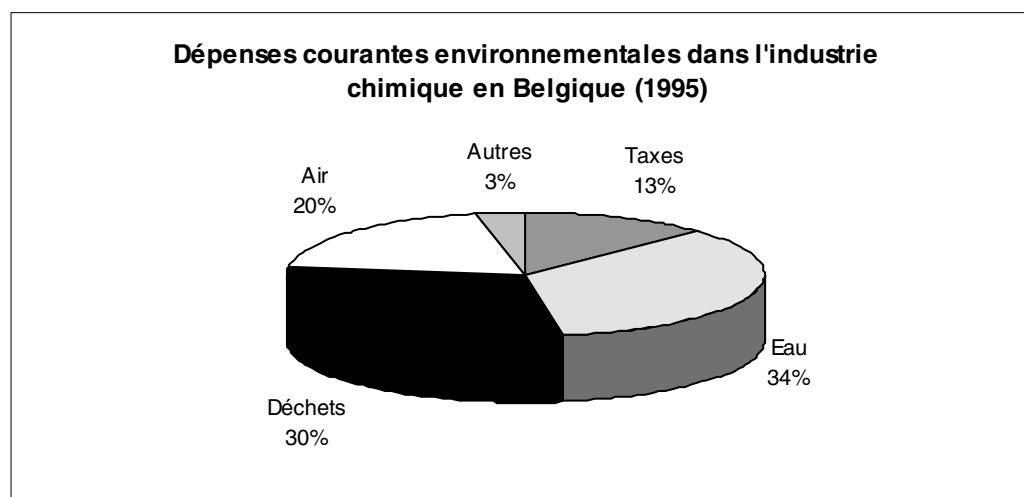
source: estimation INS, d'après Fedichem

En fonction des niveaux de pouvoirs auxquels sont versées les taxes environnementales, on obtient les proportions suivantes en 1995 (d'après Fedichem), sans compter les taxes sur la force motrice (taxes locales):

Niveau	taxe		Total par niveau
<b>fédéral</b>	Risques majeurs (Seveso)	15%	<b>15%</b>
<b>régional</b>	Captage d'eau	12%	
	Eaux usées	38%	
	Déchets	20%	<b>70%</b>
<b>local</b>	Divers (aménagement du territoire)	15%	<b>15%</b>

source: estimation INS, d'après Fedichem

Les taxes environnementales (non compris la taxe sur la force motrice) représentent environ 13% des dépenses courantes environnementales de l'industrie chimique en Belgique (d'après Fedichem, 1997).

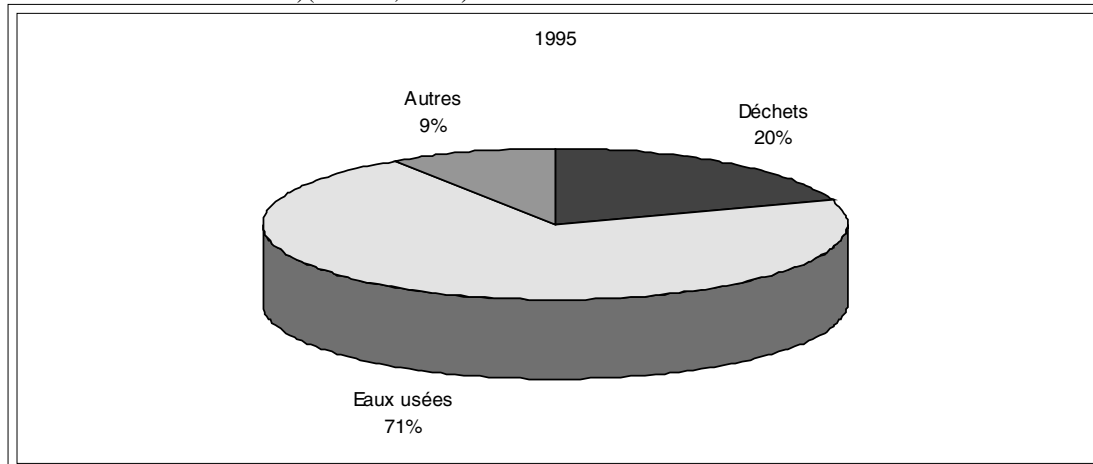


source: estimation, INS d'après Fedichem

### 2.3. Résultat d'une autre enquête: industrie alimentaire

D'après la fédération des industries alimentaires (FEVIA, 1999), celles-ci payeraient plus de 1000 Mio BEF des taxes environnementales par an. En 1995, la taxe sur la force motrice constituait 35% de ce montant (30% en 1998). En 1998, plus de 700 Mio BEF auraient donc été payés à titre de taxe environnementale (non compris la taxe sur la force motrice).

Répartition des taxes environnementales payées par les industries alimentaires en 1995 (non comptée la taxe sur la force motrice)(FEVIA, 1999).



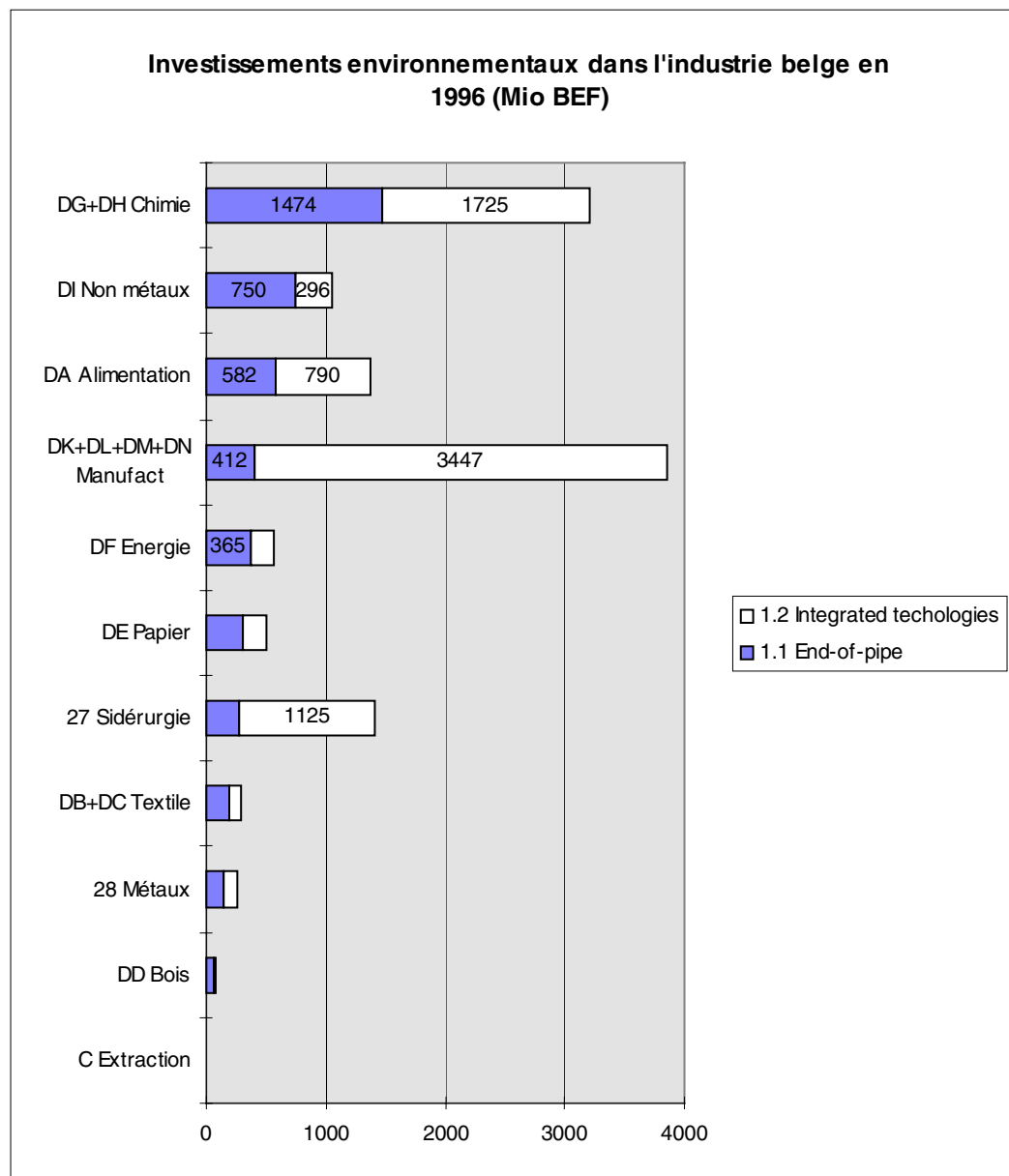
source: FEVIA



### 3. Investissements

#### 3.1. Répartition des investissements par type (end of pipe ou intégré)

Le graphe suivant montre dans quels secteurs économiques les investissements "end of pipe" ont été les plus importants en 1996. Quant à la part environnementale des investissements en technologies intégrées, c'est dans les industries manufacturières qu'elle fut *jugée* la plus importante.

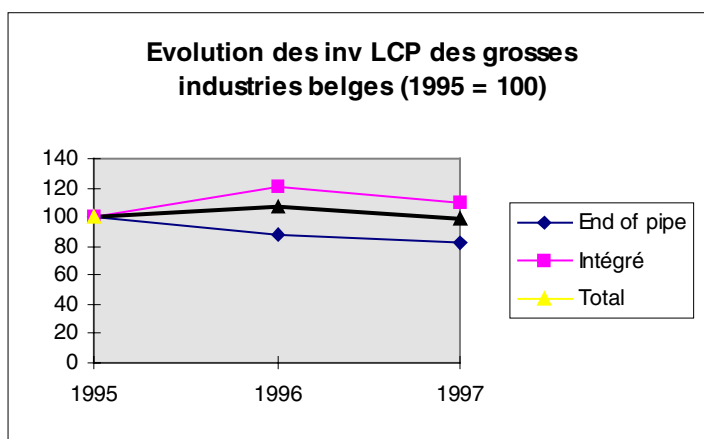


source: INS

L' évolution des investissements environnementaux dans les grosses industries belges et la proportion des investissements "end of pipe" ou en "technologies intégrées" se retrouve ci-dessous.

**Evolution des investissements environnementaux dans les grosses industries belges**

	1995	1996	1997
End of pipe	100	88	82
Intégré	100	120	110
Total	100	107	99
% end of pipe	42%	39%	41%
% intégré	58%	61%	59%



### 3.2. Répartition des investissements par domaine environnemental

Les résultats des investissements répartis par domaine environnemental sont disponibles pour les grosses industries (20 salariés et plus ou 200 Mio BEF de CA ou plus) des secteurs NACE C à N (industrie), 40 (distribution énergétique) et 41 (eau). Le total des investissements déclarés dans cette sous-enquête atteint 13704 Mio BEF, soit 54% du total trouvé pour l'ensemble des sociétés.

#### *Investissements end of pipe des grosses industries et de la distribution d'électricité et d'eau.*

		1995 End Of Pipe (%)				
NACE	CEPA Secteur	1	2+4	3	5	Total 1-5
		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	
C	Industries extractives	0	70	0	30	100
DA	Industries agricoles et alimentaires	4	75	19	1	100
DB+DC	Industrie textile, de l'habillement et de la chaussure	2	50	47	1	100
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	40	0	26	35	100
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie)	24	9	67	0	100
DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	47	46	3	4	100
DG+DH	Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	39	39	21	2	100
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	76	16	2	5	100
27	Métallurgie	56	30	5	10	100
28	Travail des métaux	87	9	4	1	100
DK+DL+DM	Manufacture de machines et équipements	56	32	12	1	100
<b>Total grosses industries (NACE C-DN)</b>		<b>38</b>	<b>33</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	43	56	1	0	100
41	Captage, épuration et distribution d'eau	0	100	0	0	100

source: INS

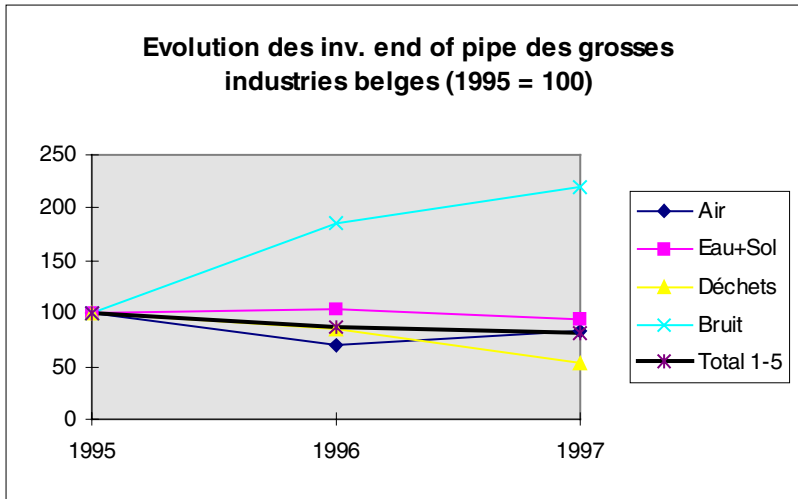
		1996 End Of Pipe (%)				
NACE	CEPA Secteur	1	2+4	3	5	Total 1-5
		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	
C	Industries extractives	0	100	0	0	100
DA	Industries agricoles et alimentaires	19	58	22	2	100
DB+DC	Industrie textile, de l'habillement et de la chaussure	1	49	16	34	100
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	33	53	14	0	100
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie)	0	26	73	1	100
DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	11	11	78	0	100
DG+DH	Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	25	51	20	3	100
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	81	3	15	2	100
27	Métallurgie	26	45	4	25	100
28	Travail des métaux	80	9	11	0	100
DK+DL+DM	Manufacture de machines et équipements	24	71	5	1	100
<b>Total grosses industries (NACE C-DN)</b>		<b>30</b>	<b>39</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	96	4	1	0	100
41	Captage, épuration et distribution d'eau	0	99	0	0	100

source: INS

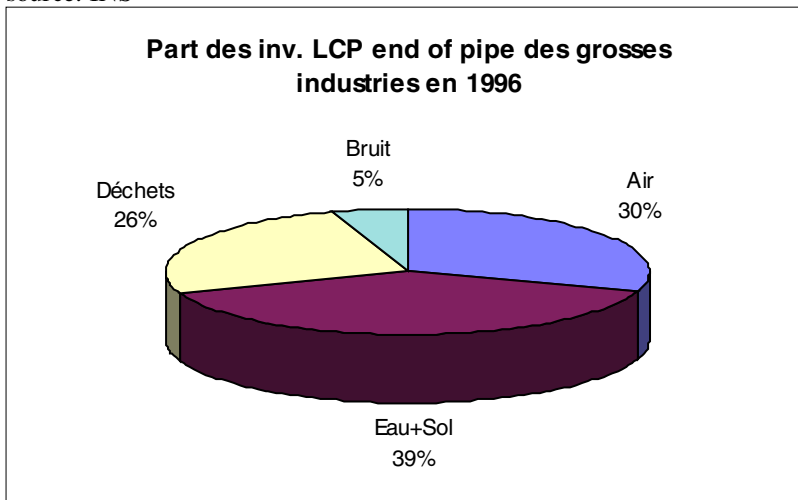
		1997 End Of Pipe (%)				
NACE	CEPA Secteur	1	2+4	3	5	Total 1-5
		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	
C	Industries extractives	51	0	49	0	100
DA	Industries agricoles et alimentaires	11	58	28	3	100
DB+DC	Industrie textile, de l'habillement et de la chaussure	5	48	11	36	100
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	45	26	27	2	100
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie)	22	73	5	0	100
DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	5	95	0	0	100
DG+DH	Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	43	34	17	7	100
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	66	8	23	3	100
27	Métallurgie	79	10	10	2	100
28	Travail des métaux	2	71	22	5	100
DK+DL+DM	Manufacture de machines et équipements	48	35	17	0	100
<b>Total grosses industries (NACE C-DN)</b>		<b>38</b>	<b>38</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>100</b>
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	96	0	0	4	100
41	Captage, épuration et distribution d'eau	0	100	0	0	100

source: INS

Evolution des investissements LCP des grosses industries		End Of Pipe (1995 = 100)				
CEPA		1	2+4	3	5	
Secteur		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	Total 1-5
1995		100	100	100	100	100
1996		70	104	84	185	88
1997		83	95	54	220	82
% 1995		38%	33%	27%	2%	100%
% 1996		30%	39%	26%	5%	100%
% 1997		38%	38%	17%	6%	100%



source: INS



source: INS

**Part environnementale des investissements en technologie intégrée des grosses industries et entreprises distributrices d'électricité et d'eau.**

		1995 Integrated (%)				
NACE	CEPA Secteur	1	2+4	3	5	Total 1-5
		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	
C	Industries extractives	19	80	0	2	100
DA	Industries agricoles et alimentaires	15	78	6	0	100
DB+DC	Industrie textile, de l'habillement et de la chaussure	2	71	22	5	100
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	81	0	0	19	100
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie)	82	7	11	0	100
DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	30	32	38	0	100
DG+DH	Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	44	35	12	9	100
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	70	15	11	4	100
27	Métallurgie	64	21	11	3	100
28	Travail des métaux	61	38	1	0	100
DK+DL+DM	Manufacture de machines et équipements	55	37	7	0	100
<b>Total grosses industries (NACE C-DN)</b>		<b>51</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	95	2	3	0	100
41	Captage, épuration et distribution d'eau	0	100	0	0	100

source: INS

		1996 Integrated (%)				
NACE	CEPA Secteur	1	2+4	3	5	Total 1-5
		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	
C	Industries extractives	56	44	0	0	100
DA	Industries agricoles et alimentaires	36	55	7	1	100
DB+DC	Industrie textile, de l'habillement et de la chaussure	3	23	74	1	100
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	65	0	0	35	100
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie)	15	47	38	0	100
DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	56	41	3	0	100
DG+DH	Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	38	32	22	8	100
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	55	28	17	1	100
27	Métallurgie	65	29	3	3	100
28	Travail des métaux	87	6	7	0	100
DK+DL+DM	Manufacture de machines et équipements	64	34	2	0	100
<b>Total grosses industries (NACE C-DN)</b>		<b>54</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	96	2	1	0	100
41	Captage, épuration et distribution d'eau	0	64	30	6	100

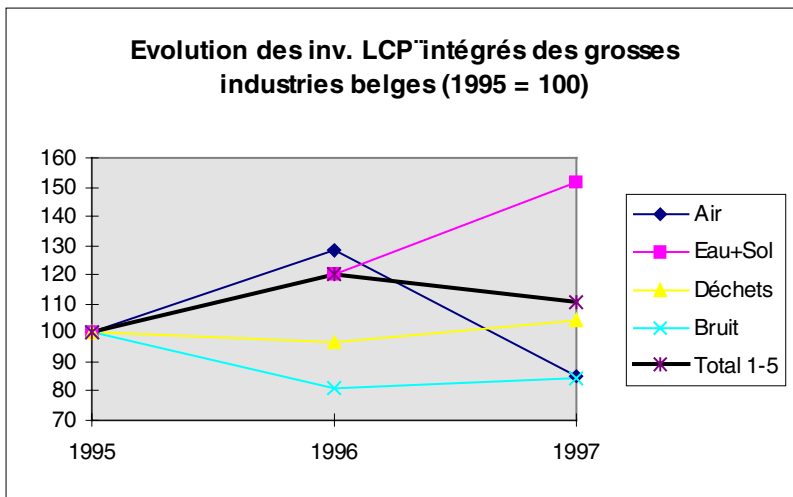
source: INS

		1997 Integrated (%)				
NACE	CEPA Secteur	1	2+4	3	5	Total 1-5
		Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	
C	Industries extractives	6	94	0	0	100
DA	Industries agricoles et alimentaires	7	64	26	3	100
DB+DC	Industrie textile, de l'habillement et de la chaussure	8	11	77	5	100
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	80	3	10	8	100
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie)	1	15	80	4	100
DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	50	47	3	0	100
DG+DH	Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	28	62	8	2	100
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	88	6	5	1	100
27	Métallurgie	68	26	5	1	100
28	Travail des métaux	62	25	13	0	100
DK+DL+DM	Manufacture de machines et équipements	45	27	20	8	100
<b>Total grosses industries (NACE C-DN)</b>		<b>39</b>	<b>47</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	0	100	0	0	100
41	Captage, épuration et distribution d'eau	0	97	3	0	100

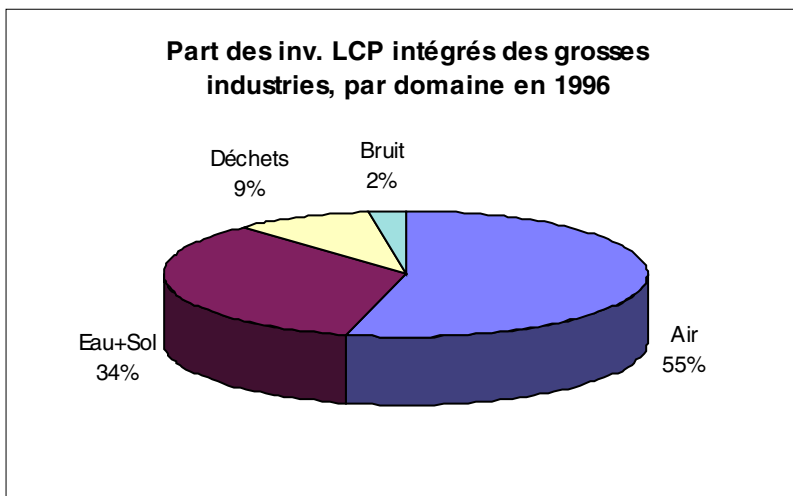
source: INS

Evolution des investissements LCP des grosses industries		Integrated (1995 = 100)				
CEPA	1	2+4	3	5		
Secteur	Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	Total 1-5	
1995	100	100	100	100	100	
1996	128	120	97	81	120	
1997	85	151	105	85	110	
% 1995	51%	35%	11%	4%	100%	
% 1996	54%	34%	9%	2%	100%	
% 1997	39%	47%	11%	3%	100%	

source: INS



source: INS



source: INS

Evolution des investissements LCP des grosses industries		TOTAL (1995 = 100)				
CEPA	1	2+4	3	5		
Secteur	Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	Total 1-5	
1995	100	100	100	100	100	
1996	108	113	89	115	107	
1997	84	128	73	128	99	
% 1995	45%	34%	18%	3%	100%	
% 1996	46%	36%	15%	3%	100%	
% 1997	39%	44%	13%	4%	100%	

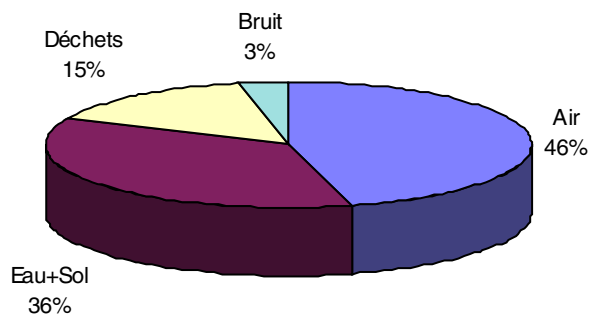
source: INS

**Evolution des inv. LCP totaux des grosses industries belges (1995 = 100)**

Year	Air	Eau+Sol	Déchets	Bruit	Total 1-5
1995	100	100	100	100	100
1996	108	113	89	115	107
1997	84	128	73	128	99

source: INS

**Part des inv. LCP totaux des grosses industries, par domaine en 1996**



source: INS

### 3.3. Répartition par taille d'entreprises

#### Relation avec d'autres variables

La partie grisée des tableaux ci-dessous est effectuée sur base du seul questionnaire détaillé GD en 1996, de sorte que les petites entreprises n'ayant pas la forme juridique d'une société ne sont pas comprises. Les pourcentages sont donc sous-évalués pour les entreprises de moins de 10 salariés, et surévalués pour les autres.

La classe 0 ne signifie pas qu'il n'y a pas d'employés, mais seulement qu'il n'y a pas de salariés émergeant au statut de l'ONSS. Il peut s'agir d'indépendants ou d'entreprises publiques locales, ou des chemins de fer, qui ont leur propre régime de sécurité sociale. On y retrouve notamment les intercommunales.

Le tableau ci-dessous montre comment se répartissaient les investissements environnementaux par classe d'entreprise de l'échantillon.

Part des variables par classe d'entreprise (%)							
Classe	0	1	2	3	4	5+	total
Nb. salariés	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50+	enquête
% INV LCP end of pipe	21+	1+	0+	7-	2-	69-	100
% INV LCP integrated	5+	0+	0+	1-	5-	89-	100
% investissements	18+	14+	6+	9-	9-	45-	100
% CA	4	7	7	6	11	65	100
% emploi	14	14	9	7	11	45	100
% entreprises	65	24	6	2	2	1	100
Note: "21+" indique "21 ou plus". En effet, les petites entreprises sont sous représentées dans l'échantillon "environnemental" GD (voir annexe 2).							

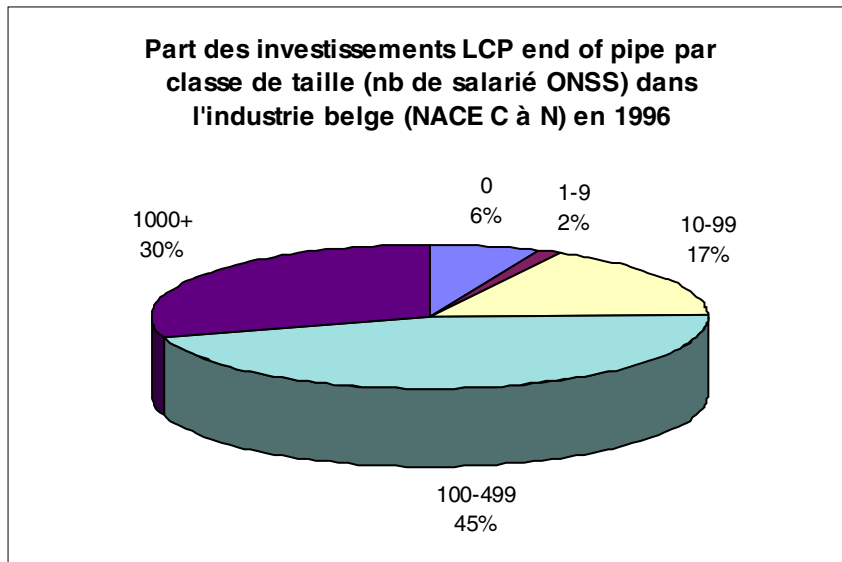
source: INS

Ce tableau suggère l'absence de relation entre la taille des entreprises sur base du nombre de salariés ONSS et les investissements environnementaux. La distinction par classe d'entreprise doit donc être déduite à partir d'enquêtes. Il est indispensable d'interroger également les entreprises n'ayant pas de personnel affilié à l'ONSS pour obtenir une représentation suffisante.

#### Résultats pour les industries

La figure ci-dessous concerne les résultats pour les industries. Il montre que la plus grande partie des investissements "end of pipe" sont réalisés par des industries d'au moins 10 salariés ONSS. Seules les sociétés entrent en compte pour les classes de 0 à 9 employés (voir annexe 2).





Le tableau suivant représente la part apparente des investissements "End of Pipe" par classe de taille dans des regroupements de secteurs. Il donne une idée des classes de taille qu'il est intéressant d'interroger en détail pour avoir une vue d'ensemble à moindres frais.

**Part apparente des investissements environnementaux "End of pipe" par classe de taille (%)**

	0	1-2	3-5	6-8	9	total
Salariés ONSS	0	1-9	10-99	100-499	1000+	
C			100			100
DA		0	48	45	6	100
DB+DC			43	48	8	100
DD		1	68	31		100
DE			7	93		100
DF	78		1	6	16	100
DG+DH	0	2	5	37	56	100
DI		1	17	82	0	100
27			8	27	65	100
28		8	21	71		100
DK+DL+DM+DN	0	5	17	17	60	100
40	0		95		5	100
41	95				5	100
F+G+H+I+K+N+O-90	1	30	42	28		100
90	28	0		72		100
<b>Total enquête</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>59</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

Source: INS. Note: la partie en grisé ne porte que sur les sociétés (voir annexe 2)

**Grosses entreprises pour lesquelles la séparation par domaine environnemental peut être connue.**

Le dernier tableau concerne les grosses entreprises uniquement, c'est-à-dire celles comportant plus de 20 salariés ONSS ou un chiffre d'affaires supérieur à 200 Mio BEF. Ce sont les entreprises auxquelles on a demandé la répartition des investissements par domaine environnemental (air, eau, déchets, ...). Il montre la part importante de grosses entreprises n'ayant pas de salariés ONSS, dans les secteurs 41 (eau) et DF (énergie). Il s'agit souvent d'intercommunales. La partie grisée ne porte que sur les entreprises ayant un chiffre d'affaires de plus de 200 Mio de BEF par an.

**Part des investissements environnementaux totaux des grosses entreprises, par classe de taille (%)**

Classe ONSS	Seulement CA >= 200 Mio BEF		Toutes entreprises			
	0	3	4-5	6-8	9	Total
Nb. salariés ONSS	0	10-19	20-99	100-999	1000+	
C			32	68		100
DA		1	22	69	8	100
DB+DC			56	38	6	100
DD			39	61		100
DE			4	95	1	100
DF	50			12	38	100
DG+DH	4	0	6	43	47	100
DI			7	93	0	100
27		0	2	18	80	100
28		0	11	89		100
DK+DL+DM+DN		0	5	5	90	100
40		69			31	100
41	90				10	100
G+K			10	90		100
<b>Total investigué</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>49</b>	<b>100</b>
<b>Industrie (C-N)</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

Source: INS (entreprises pour lesquelles on connaît le détail par domaine environnemental)

## Part environnementale moyenne des investissements industriels

Le tableau suivant se limite aux entreprises de plus de 10 personnes, pour lesquels les résultats se rapportent à l'ensemble des entreprises (toutes formes juridiques confondues). Il permet d'estimer la part environnementale moyenne des investissements totaux pour les grosses entreprises. Ce chiffre permet de contourner la difficulté liée à l'échelle de mesure pour la séparation de la part "intégrée" ou de la part "end of pipe" des investissements environnementaux. En effet, l'analyse des réponses individuelles pour l'estimation de la partie environnementale des technologies intégrées révèle une fourchette allant de 0 à plus de 90 % de l'investissement total. Dans ces conditions, il est probable que la séparation des notions "end of pipe" et "intégré" relèvent parfois de l'échelle et de la précision de mesure. Si on prend l'exemple, pour une voiture, d'un pot catalytique placé d'origine, on peut soit l'isoler comme "end of pipe", soit estimer sa valeur relative dans le coût total de la voiture. Dans le cas d'un brûleur "Low NOx" pour une centrale thermique, il faut estimer la part environnementale par différence de coût avec une autre technologie, la séparation comme "end of pipe" n'étant pas appropriée. L'indicateur de pourcentage moyen "environnemental" s'affranchit de ces différences de méthode.

### Part environnementale (end of pipe + intégrée) des investissements des industries de plus de 10 salariés ONSS en 1996 (Mio BEF)

#### Inv. LCP totaux

	ss-total	inv. total	% LCP
Salariés ONSS	10+	10+	10+
C	21	1323	1,6%
DA	1361	36811	3,7%
DB+DC	289	11204	2,6%
DD	80	3886	2,1%
DE	501	16135	3,1%
DF	285	6453	4,4%
DG+DH	3054	91861	3,3%
DI	1032	18508	5,6%
27	1404	21998	6,4%
28	245	12856	1,9%
DK+DL+DM+DN	3839	67648	5,7%
40	1155	25639	4,5%
41	44	2767	1,6%
F	132	20655	0,6%
G	272	81737	0,3%
H	1	8580	0,0%
I	54	145547	0,0%
K	80	100177	0,1%
N	0	18869	0,0%
90	7308	10565	69,2%
91+92+93	4	5249	0,1%
<b>Total enquête</b>	<b>21160</b>	<b>708467</b>	<b>3,0%</b>

## Expérience durant l'enquête

Dans le cadre d'une enquête portant sur un échantillon, comme l'enquête structurelle des entreprises, plusieurs problèmes se sont posés concernant les investissements:

-les investissements étant par nature conjoncturels, le travail sur échantillon risque de contraster les résultats d'une année à l'autre; ce problème est d'autant plus grand pour les investissements environnementaux dont la fréquence est peu élevée.

-de manière générale, le concept "environnement" est très "culturel" et devrait être exactement précisé, tant pour les taxes "environnementales" que pour les investissements; cependant, dans le cas des taxes, le fait d'avoir demandé séparément le montant des accises payées restreint implicitement la définition de "taxe environnementale". Une définition implicite de l'environnement était donnée pour les plus grosses entreprises dans l'annexe séparant les investissements par domaine environnemental. Ceci a sans doute contribué à délimiter le concept d'environnement pour la plupart des répondants;

-la question sur la part environnementale des technologies intégrées prête le plus à interprétation. Suivant les entreprises, de 0 à plus de 90% de leurs investissements totaux sont considérés comme "part environnementale" en technologie intégrée, ce qui a évidemment une grande répercussion sur les résultats de l'enquête; rien ne permet a priori de considérer une réponse comme aberrante, car il est possible qu'une année donnée, l'entreprise ait effectivement consacré ses investissements à une annexe environnementale;

-l'entreprise doit savoir comment répondre quand l'investissement a été largement financé par les pouvoirs publics, ce qui est fréquent en matière environnementale;

-en cas de subsides par les pouvoirs publics, il peut arriver qu'une entreprise de taille (encore) modeste supporte un investissement apparent beaucoup plus grand que la normale, notamment dans le secteur 90; sa réponse est correcte, mais le coefficient de pondération doit pouvoir être corrigé pour ne pas aboutir à des résultats globaux aberrants;

-la plupart des investissements pour la protection de l'environnement ont été réalisés dans le passé (avant l'année de référence 1995), ce pour quoi les enquêtes auprès des entreprises font défaut.

### Exemple de difficulté

Une firme (intercommunale) en plein développement était classée dans les plus petites entreprises au moment de l'enquête, parmi celles qui étaient soumises à la question sur les investissements LCP. Or, dans ce cas d'entreprise en pleine création, l'apport en capital annuel était immense par rapport à la taille de l'entreprise. Il s'agit d'investissements pour l'épuration des fumées d'incinérateur de déchets. Or, cette entreprise, tirée au sort par chance, était affectée d'un facteur de pondération de 26,626. L'extrapolation des résultats de cette entreprise donnait comme résultats la majeure partie des investissements totaux du secteur pour cette classe d'entreprises. Après vérification, il s'avérait qu'en plus, l'entreprise avait répondu au questionnaire en signalant le total de l'investissement sans ventilation annuelle (pour un investissement courant sur à peu près deux ans). Les financements venaient de la région en majorité, ce qui expliquait le montant de l'investissement, démesuré par rapport à la taille initiale apparente de l'entreprise.

En ce qui concerne les investissements environnementaux, les chiffres administratifs relatifs aux subsides versés pour des stations d'épuration ou des incinérateurs, seraient d'une grande utilité pour redresser ce genre d'erreur. Il faudrait dans ce cas que l'INS ait accès aux données individuelles de ces fichiers administratifs.

Cette enquête pilote nous a renseigné sur les avantages et les inconvénients de l'incorporation de paramètres environnementaux dans une enquête plus générale.

### Inconvénients:

- l'inexistence de ces paramètres dans la comptabilité des entreprises, ce qui les mène à estimer la réponse ou sans doute, dans de nombreux cas, à ne pas répondre en cas de doute;
- la méthode de sondage n'est pas optimale, puisqu'elle dépend de la taille des entreprises, alors que des investissements largement subventionnés ne sont pas toujours proportionnels à la taille de l'entreprise;
- dans le cas de l'environnement, il faut traiter à part les "entreprises naissantes", à fort taux d'investissement, ce qui est particulièrement vrai pour le secteur de l'eau actuellement;
- le nombre d'entreprises interrogées entraîne un surcoût (vérifications téléphoniques, sensibilisation,...) dans le cas de *nouvelles* "questions difficiles" comme les investissements environnementaux.

### Avantages:

- coût marginal réduit<sup>4</sup> pour de grandes enquêtes, *une fois que la routine est installée* (et passées les mises au point des premières années);
- possibilité de croisement avec d'autres résultats de l'enquête générale, possibilité de vérification automatique (par rapport aux investissements totaux etc.), possibilité d'estimation des parts de population non interrogée, sur base d'autres paramètres de l'enquête, comme les dépenses énergétiques par exemple.

---

<sup>4</sup> vu le nombre limité de questions "environnementales" ajoutées, aucun changement matériel conséquent n'a été rendu nécessaire (longueur des questionnaires, informatique etc.). Les coûts supplémentaires se limitent au help desk et à la mise en perspective des résultats. En période de routine, les ressources supplémentaires ne dépasseront sans doute pas quelques personnes-mois par an.

# Evaluation générale de l'enquête pilote

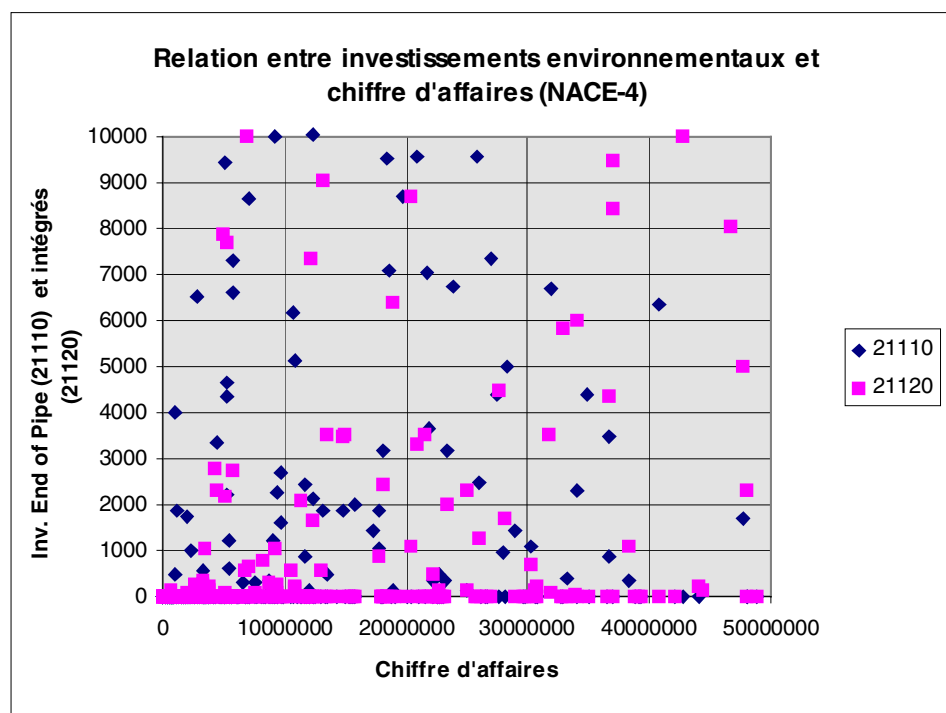
## 1. Corrélations

Un des grands avantages de l'enquête pilote réside dans l'intégration des questions environnementales avec d'autres variables liées de près ou de loin aux variables qui nous intéressent. On peut notamment chercher à savoir dans quelle mesure les résultats limités obtenus peuvent être extrapolés pour obtenir une plus grande couverture statistique. Peut-on par exemple n'interroger que les grosses entreprises (beaucoup moins nombreuses), et extrapoler leurs résultats à l'ensemble d'un secteur? Si oui, sur quelle base?

Sans prétendre couvrir l'ensemble du sujet, nous avons fait l'exercice avec quelques variables à titre d'exemple.

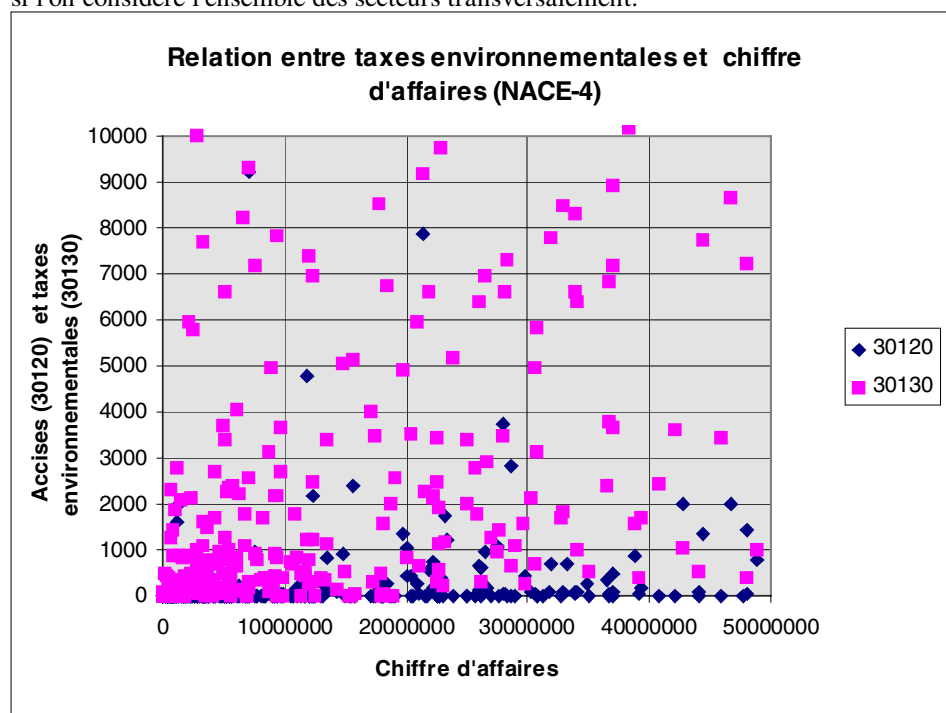
## 2. Peut-on extrapoler d'un secteur à l'autre, sur base du chiffre d'affaires?

Le graphe ci-dessous, basé sur les résultats agrégés aux niveau d'activité NACE à 4 chiffres pour l'ensemble de l'échantillon (entreprises et services non financiers) montre une remarquable absence de relation entre investissement environnemental et chiffre d'affaires. Il est impossible d'obtenir une estimation des investissements environnementaux pour un secteur à partir des résultats obtenus pour un autre secteur, sur la seule base du chiffre d'affaires.



source: INS

Le graphe suivant montre que les taxes environnementales ne sont pas plus liées au chiffre d'affaires si l'on considère l'ensemble des secteurs transversalement.



source: INS

### 3. Corrélations pour l'ensemble des secteurs

Le tableau suivant compare les relations ( $R^2$ ) entre différentes variables de l'enquête structurelle en 1996, sur base des résultats agrégés au niveau de 429 secteurs économiques (NACE-4 digits).

#### $R^2$ (sur base des résultats à NACE-4, y compris services)

	Inv End of	Inv intégré	Taxes env	Accises
Chiffre d'affaires	0,00	0,11	0,15	0,07
Emploi	0,00	0,02	0,02	0,00
Ch. fisc. d'expl.	0,00	0,01	0,02	0,97
Accises	0,00	0,00	0,00	
Taxes env	0,14	0,07		
Inv intégré	0,01			

(429 valeurs)

source: INS

Les résultats pour la variable "dépenses énergétiques" n'étant pas disponibles à ce niveau de détail, nous nous sommes basés sur les seuls secteurs pour lesquels elle étaient disponibles, soient les NACE 1 à 41. Le niveau d'agrégation NACE à 2 digits utilisé augmente l'incertitude sur le résultat obtenu, de sorte que le tableau ci-dessous n'est pas comparable avec le premier tableau des corrélations.

#### $R^2$ (sur base des résultats à NACE 2, NACE 1 à 41)

	21110	21120
Achats de produits énergétiques (valeur)	0,21	0,00

Ces analyses montrent qu'il n'y a aucune relation entre les dépenses environnementales et:

- le chiffre d'affaires;
- l'emploi;
- les charges fiscales d'exploitation;
- les accises;
- les différents types de dépenses environnementales

D'autre part,

- la part environnementale des investissements intégrés (21120) n'est pas du tout corrélée avec la variable énergétique, même dans les secteurs industriels;
- on peut soupçonner une faible corrélation de la variable 21110 (investissements end of pipe) avec la variable "achats de produits énergétiques", mais un regroupement de secteurs de même type est sans doute nécessaire pour observer une relation suffisante.

Malgré cette exception sur laquelle nous reviendrons, on peut conclure qu'il est impossible d'estimer les dépenses environnementales d'un secteur sur base des résultats obtenus dans la moyenne des autres secteurs.

Aucun résultat global ne peut être obtenu sans interroger la totalité des secteurs économiques.

#### 4. Corrélations dans l'industries

Si on se limite au secteur des industries (NACE 1 à 37), (à l'exclusion du secteur de la distribution énergétique), il ressort heureusement de plus grandes corrélations entre les variables environnementales et les variables économiques.

Le tableau suivant montre toujours qu'il n'y a aucune relation entre la plupart des variables qui nous intéressent. Cependant, une relation semble se dessiner entre:

- le chiffre d'affaires et les investissements intégrés
- les taxes environnementales et les investissements End of Pipe;
- les accises et le total des charges fiscales d'exploitation

##### R<sup>2</sup> (sur base des résultats à NACE-4, industrie 1 -> 37)

	Inv End of	Inv intégré	Taxes env	Accises
Chiffre d'affaires	0,13	0,60	0,29	0,16
Emploi	0,06	0,42	0,14	0,00
Ch. fisc. d'expl.	0,16	0,07	0,30	0,76
Accises	0,01	0,00	0,03	
Taxes env	0,57	0,09		
Inv intégré	0,04			

(264 valeurs)

source: INS

Le tableau suivant se base sur un nombre moins grand de valeurs agrégées au niveau NACE-2 (25 sous-totaux). Cependant, nous avons pu y inclure le chiffre des dépenses énergétiques. Du fait du nombre réduit de valeurs utilisées, les chiffres de corrélation trouvés (R<sup>2</sup>) sont moins fiables.

Cependant, on peut affirmer que:

- il existe une relation entre achats énergétiques et investissements End of Pipe de l'industrie (seulement) (R<sup>2</sup> compris entre 0,71 et 0,94).
- il n'y a pas de relation entre achats énergétiques et investissements en technologie intégrée dans l'industrie.



### R<sup>2</sup> (sur base des résultats à NACE 2, industrie 1-37)

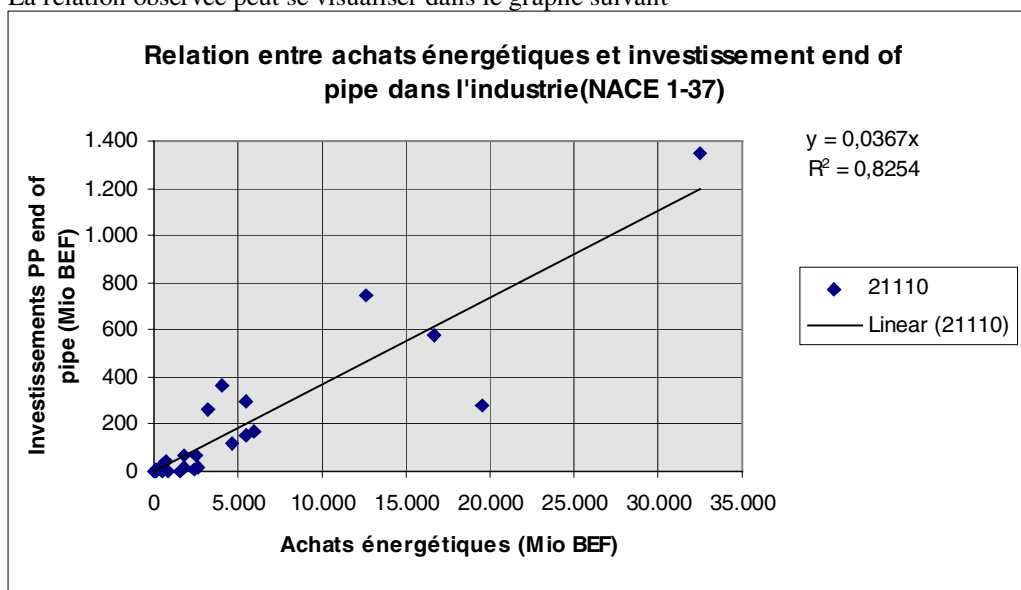
	Achats énergétiques	Achats Personnel	Achats biens et services	Valeur de la production	Chiffre d'affaires	Inv intégrés
Inv End of pipe	<b>0,83</b>	0,33	0,55	0,60	0,60	0,27
Inv intégrés	0,25	0,28	0,48	0,48	0,48	
Chiffre d'affaires	0,65	<b>0,77</b>	<b>0,99</b>	<b>1,00</b>		
Valeur de la production	0,65	<b>0,77</b>	<b>0,99</b>			
Achats biens et services	0,57	<b>0,73</b>				
Personnel (nb)	0,46					

(R<sup>2</sup> énergie compris entre 0,71 et 0,94)

(25 sous-totaux)

source: INS

La relation observée peut se visualiser dans le graphe suivant



source: INS

La relation observée ne dépend que de la taille relative des différents secteurs l'un par rapport à l'autre.

Il reste à évaluer si la relation observée se retrouve entre classes de taille au sein de chaque secteur économique. Autrement dit: peut-on estimer les investissements End of Pipe des PME sur base des chiffres obtenus chez les grandes entreprises?

## 5. Comparaison avec d'autres enquêtes

Nous avons déjà mentionné dans le chapitre sur les taxes environnementales l'existence d'autres enquêtes. Ces enquêtes permettent d'estimer les parties non couvertes par l'enquête structurée des entreprises pour les secteurs d'activité concernés, à condition de bénéficier d'une clé comparable.

En ce qui concerne les taxes environnementales, il faudrait par exemple s'assurer que les mêmes taxes sont prises en compte dans les différentes enquêtes. Les résultats suggèrent que la taxe sur la force motrice n'a pas été comptabilisée dans la réponse à l'ESE.

Les enquêtes effectuées par les fédérations d'entreprises ou par les bureaux d'étude pour le compte des administrations sont beaucoup plus détaillées que l'ESE. Elles couvrent en outre l'ensemble des dépenses relatives à l'environnement au sens large. Par exemple, en ce qui concerne les taxes, celles-ci sont nommées individuellement, ce qui permet une vérification et des sous-totaux précis. Le problème de ces enquêtes est qu'elles ne couvrent pas l'ensemble du secteur, ni toutes les tailles d'entreprise. Les

taux de réponse sont de plus limités à une trentaine de pour cent de l'échantillon (généralement les plus grosses entreprises répondent mieux).

Le tableau suivant montre par exemple comment une conjonction de l'enquête de la FEVIA (détaillée, sur un échantillon raisonné) avec celle de l'ESE (globale, sur un échantillon représentatif) pourrait apporter des résultats conséquents pour le secteur des industries alimentaires:

ESE		FEVIA		Données qu'il est possible d'estimer
Total dépenses courantes	x	% contribution à Fost Plus	=	contribution à Fost Plus
	x	% contribution à Val-I-Pac	=	contribution à Val-I-Pac
	x	% coûts de fonctionnement (personnel, adm., études)	=	eau
	x		=	air
	x		=	déchets
	x		=	bruit
	x		=	sol
	x	% emballage (sans contribution Fost Plus et Val-I-Pac)	=	emballages
	x	% autres	=	autres
		% études d'incidence	=	étude incidence
		% rapport de sécurité	=	rapport sécurité
		% autres études	=	autres
		% coût total des déchets	=	frais net déchets
			=	
Total taxes (sans force motrice)	x	% Eau usée	=	Eau usée
	x	% Eau souterraine	=	Eau souterraine
	x	% Eau de surface	=	Eau de surface
	x	% Eau de pluie	=	Eau de pluie
	x	% Traitement déchets	=	Traitement déchets
	x	% Ecotaxes	=	Ecotaxes
	x	% Autres (à spécifier)	=	Autres (à spécifier)
		Force motrice	=	Force motrice
		Aides et subsides reçus	=	détail subsides reçus
etc.		détaillé	=	etc.

Le même genre de tableau pourrait être dressé pour les investissements, ou relativement aux enquêtes de FEDICHEM ou de l'Institut Wallon pour la région wallonne. L'enquête structurelle des entreprises se limiterait à un nombre restreint de questions (seulement les totaux), et les enquêtes particulières permettraient d'estimer les postes manquants.

En effet, les enquêtes particulières ne permettent pas une base statistique fiable pour une extrapolation à l'ensemble. Par contre, les résultats sont bien plus détaillés, et les réponses individuelles potentiellement plus précises et fiables. Ces enquêtes sont donc idéales pour estimer les facteurs techniques propres à chaque secteur d'activité.

Cette approche n'est possible que si un jeu de définitions précises et détaillées est disponible comme standard pour l'ensemble des enquêteurs. C'est le rôle "clé" que peut jouer Eurostat et l'Enquête structurelle des entreprises. L'enquête de la FEVIA fait d'ailleurs référence à l'ESE dans son questionnaire, pour permettre aux entreprises de comprendre les concepts d'une manière semblable. De même, l'ESE pourrait, pour chaque groupe d'entreprise, faire référence au questionnaire des fédérations.

## **6. Développements futurs: annexe verte à l'enquête structurelle des entreprises (ESE)**

Les services "Enquête Structurelle des Entreprises" et "Environnement" de l'INS se sont mis d'accord pour ajouter à l'ESE un cadre environnemental pilote (facultatif) à destination des plus grosses industries de l'échantillon (entreprises recevant le questionnaire détaillé avec annexe IE).

Ce cadre porte essentiellement sur les "dépenses courantes environnementales", détaillées par domaines environnementaux suivant la nomenclature statistique européenne normalisée et unifiée des activités et des équipements de protection de l'environnement (CEPA). Il a pour but de tester cette variable autant que la nomenclature CEPA (légèrement différente de la nomenclature utilisée jusqu'à présent). Seuls les domaines les plus importants du point de vue des dépenses des entreprises sont demandés.

Pour ce qui est de l'organisation pratique, le service "enquête structurelle" prendra en charge l'intendance, tandis que le service "environnement" procédera aux vérifications téléphoniques autant pour l'annexe "verte" que pour les autres questions environnementales de l'ESE (investissements pour la protection de l'environnement et taxes environnementales). Le nouveau cadre sera imprimé sur papier vert. On espère ainsi attirer l'attention des responsables environnementaux des entreprises pour améliorer la qualité des réponses, sans perdre le lien avec les autres variables économiques. L'objectif est, à terme, de pouvoir estimer l'ensemble des dépenses des grosses industries en faveur de l'environnement.

Le questionnaire pilote approuvé par le Conseil supérieur de Statistique (CSS) figure en annexe 5. Les experts industriels du CSS pensent que ce nouveau cadre pourra servir de modèle pour une refonte du cadre IE actuel (portant sur les investissements LCP). La nomenclature CEPA leur semble plus appropriée. Ils proposent cependant d'ajouter une question sur les frais de recyclage des emballages (cotisations aux entreprises agréées pour l'exemption à l'écotaxe), et de ventiler également les taxes environnementales.

Cette "annexe verte" sera envoyée pour la première fois en 2000, pour les données de 1999. Sur base de l'expérience acquise, on espère à terme proposer une modification (légale) du cadre IE, de manière à ce que les données des années 2000 et suivantes correspondent mieux aux besoins internationaux.

## Recommandations

Les enquêtes sur les investissements environnementaux doivent se faire sur base d'une double stratification:

- par taille d'entreprises (combinant emploi et valeur ajoutée);
- par secteurs économiques

Pour les industries (NACE 1 à 37), la consommation d'énergie est la meilleure base d'extrapolation pour ce qui est des investissements "end of pipe".

Pour ce qui est de la part environnementale des investissements en technologies intégrées, nous n'avons trouvé aucune base d'extrapolation satisfaisante. Il est donc nécessaire de couvrir l'ensemble par des sondages appropriés. De plus, un "help desk" spécialisé et une liste d'exemples devraient être fournis pour cette question, qui reste très qualitative.

Pour ce qui concerne les taxes environnementales, il faudrait préciser dans le questionnaire si la taxe locale sur la force motrice doit être incluse ou non. Eventuellement donner une liste de taxes de référence comme exemple.

Une question sur les dépenses courantes environnementales pourrait être ajoutée à l'annexe IE sans engendrer de coûts supplémentaires importants.

Les définitions devraient être ajustées au mieux aux dernières définitions européennes, notamment en ce qui concerne les codes d'activité CEPA.

Un contrôle de qualité stratifié en fonction des montants extrapolés (rééchantillonnage par téléphone et visites) permettrait de s'assurer de la qualité moyenne des réponses et de corriger des erreurs significatives. Alors que les premières vérifications doivent toujours être effectuées par du personnel spécialisé dans chaque secteur économique, les vérifications raisonnées sur les variables environnementales devraient être effectuées par du personnel spécialement formé à cet effet. L'ensemble des vérificateurs sera également en possession de listes d'exemples.

Pour optimiser les résultats, des recoupements avec d'autres sources pourraient être réalisées. En particulier, dans la mesure où les plus gros investissements privés sont souvent subventionnés par les services publics, une analyse des dépenses publiques et des rapports faisant état des aides aux sociétés devrait permettre de réduire les incertitudes. L'accès aux données individuelles des fichiers administratifs se heurte cependant à de multiples obstacles difficiles à surmonter.

Des enquêtes différentes peuvent avoir un effet cumulatif sur les résultats à condition que des standards précis soient déterminés. Ce rôle de standardisation d'Eurostat et des INS, quant aux nomenclatures et définitions est extrêmement important pour le système d'information pris dans sa globalité.

## **Bibliographie**

CSS, 1999, réunion et décision du Conseil supérieur de la Statistique, novembre 1999.

Fedichem, 1997, "Le responsable care dans la pratique", et communications personnelles.

FEVIA, 1999, "Rapport environnemental de l'industrie alimentaire", 26 pp.

INS, 1998, "Enquête annuelle sur la structure des entreprises, 1995", et autres documents.

OCDE/Eurostat, 1998, "Pollution abatement&control expenditure 1996 questionnaire", Paris.

## **Annexes**

Annexe 1: Tableaux détaillés et ratios

Annexe 2: Attribution des types de questionnaires selon la forme juridique et les catégories

Annexe 3: Questionnaire détaillé

Annexe 4: Cadre IE - Répartition des investissements corporels liés à la pollution.

Annexe 5: Futur cadre "vert" pilote pour les dépenses courantes (enquête pilote 2000)

Annexe 1  
**Tableaux détaillés et ratios**

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Achats de produits énergétiques (Valeur)	Inves-tissements LCP End of Pipe	Inves-tissements LCP technologie propre	Charges fiscales d'exploitation	Accises	Taxes environnementales
		Variable: 12110 (millions de FB)	Variable: 12150 (millions de FB)	Variable: 12170 (millions de FB)	Variable: 13110 (millions de FB)	Variable: 13310 (millions de FB)	Variable: 16110 (millions de FB)	Variable: 20110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21120 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)
<b>Source: INS</b>														
<b>Sous-section CA : Extraction de produits énergétiques.</b>														
<b>10.1 à 12.0</b>		<b>1,312</b>	<b>426</b>	<b>133</b>	<b>870</b>	<b>293</b>	<b>87</b>	<b>185</b>	<b>60</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
14.1	Extraction de pierres	9,588	3,771	1,354	5,655	2,418	705	1,749	544	0	10	157	0	0
14.2	Extraction de sables et d'argiles	24,039	9,804	5,203	13,880	4,601	1,305	2,736	917	3	2	430	1	37
13.+ 14.3.+ 14.4.+ 14.5	Autres industries extractives	1,614	282	85	1,399	197	49	105	41	0	0	9	0	2
<b>Sous-section CB : Extraction de produits non énergétiques.</b>		<b>35,241</b>	<b>13,857</b>	<b>6,641</b>	<b>20,934</b>	<b>7,216</b>	<b>2,059</b>	<b>4,590</b>	<b>1,501</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>596</b>	<b>1</b>	<b>39</b>
<b>13.1 à 14.5</b>														
<b>Section C :</b>														
<b>10.1 à 14.5</b>	<b>Industries extractives.</b>	<b>36,553</b>	<b>14,283</b>	<b>6,774</b>	<b>21,804</b>	<b>7,509</b>	<b>2,146</b>	<b>4,775</b>	<b>1,561</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>618</b>	<b>1</b>	<b>42</b>
15.1	Industrie des viandes	190,902	29,056	9,692	161,562	19,364	5,932	15,910	2,404	115	190	629	1	174
15.2	Industrie du poisson	12,271	2,042	646	9,870	1,396	342	1,397	153	0	0	54	2	21
15.3	Transformation et conservation de fruits et légumes	53,147	10,693	4,460	43,251	6,233	1,607	5,330	1,508	74	78	306	0	137
15.4	Industrie des corps gras	66,116	4,142	1,618	62,778	2,524	695	1,375	796	13	0	112	0	15
15.5	Industrie laitière	103,859	13,992	4,098	98,428	9,894	2,770	7,522	1,379	30	86	321	0	71
15.6	Travail des grains et fabrication de produits amyliacés	52,473	9,697	4,749	43,263	4,948	1,378	2,542	1,374	9	262	191	0	29
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux	94,144	9,872	3,919	83,641	5,953	1,633	4,041	1,100	11	1	242	8	9
15.8	Autres industries alimentaires	269,616	74,078	30,532	195,816	43,546	11,544	50,572	5,630	198	135	2,430	4	124
15.9	Industrie des boissons	120,413	33,368	14,282	80,465	19,086	5,827	10,923	2,316	130	37	7,008	5,908	147
16.0	Industrie du tabac	62,140	8,285	3,949	53,860	4,336	1,274	2,763	178	2	3	416	294	2
<b>Sous-section DA : Industries agricoles et alimentaires.</b>		<b>1,025,080</b>	<b>195,225</b>	<b>77,947</b>	<b>827,935</b>	<b>117,279</b>	<b>33,002</b>	<b>102,375</b>	<b>16,838</b>	<b>582</b>	<b>790</b>	<b>11,709</b>	<b>6,218</b>	<b>730</b>
17.1	Filature	23,694	7,139	1,950	16,909	5,189	1,514	5,406	970	0	0	191	0	10
17.2	Tissage	48,263	14,955	4,434	32,675	10,521	3,050	9,082	1,419	68	4	319	0	88
17.3	Enroulement textile	15,714	5,018	1,332	10,254	3,686	975	3,737	669	2	11	183	0	76
17.4	Fabrication d'articles en textiles	33,933	9,368	2,887	24,652	6,481	1,315	6,154	437	61	0	114	0	8
17.5	Autres industries textiles	115,921	30,595	12,178	83,189	18,416	4,880	16,015	2,266	36	53	612	0	115
17.6	Fabrication d'étoffes à mailles	3,279	1,017	393	2,227	624	177	651	61	1	0	21	0	8
17.7	Fabrication d'articles à mailles	5,092	2,179	379	2,953	1,801	506	2,677	104	0	0	27	0	2
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	438	94	32	347	62	14	146	3	0	0	1	0	0
18.2	Fabrication de vêtements en textile	78,751	18,142	5,924	60,798	12,218	2,991	16,033	457	23	1	174	1	20
18.3	Industrie des fourrures	1,989	432	175	1,614	257	61	308	51	2	14	14	0	1
<b>Sous-section DB : Industrie textile et habillement.</b>		<b>326,975</b>	<b>88,939</b>	<b>29,685</b>	<b>235,618</b>	<b>59,254</b>	<b>15,482</b>	<b>60,209</b>	<b>6,436</b>	<b>192</b>	<b>82</b>	<b>1,657</b>	<b>2</b>	<b>327</b>
<b>17.1 à 18.3</b>														
19.1+ 19.2	Tanneries et fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	11,135	3,409	849	7,636	2,560	646	2,566	114	1	13	49	0	6



NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Achats de produits énergétiques (valeur)	Inves-tissements LCP End of Pipe	Inves-tissements LCP technologie propre	Charges fiscales d'exploitation	Accises	Taxes environnementales
		Variable: 12110 (millions de FB)	Variable: 12170 (millions de FB)	Variable: 13110 (millions de FB)	Variable: 13300 (millions de FB)	Variable: 16110 (millions de FB)	Variable: 20110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21210 (millions de FB)	Variable: 30110 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)		
19.3	Fabrication de chaussures	2,592	1,011	123	1,655	888	244	1,055	46	0	0	10	0	0
<b>Sous-section DC : Industrie du cuir et de la chaussure.</b>		<b>13,727</b>	<b>4,420</b>	<b>972</b>	<b>9,291</b>	<b>3,447</b>	<b>890</b>	<b>3,621</b>	<b>160</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
19.1 à 19.3														
20.1	Sciage et rabotage du bois, imprégnation du bois	18,457	4,185	1,215	14,350	2,970	831	3,137	442	0	0	98	0	7
20.2	Fabrication de panneaux de bois	33,825	7,523	3,443	25,746	4,081	1,327	3,028	1,179	28	11	163	0	7
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	25,633	7,968	2,608	17,604	5,360	1,777	6,397	645	30	0	123	0	3
20.4	Fabrication d'emballages en bois	7,154	1,720	308	5,632	1,413	387	976	99	0	0	38	0	0
20.5	Fabrication d'objets divers en bois, liège et vannerie	5,573	2,067	549	3,562	1,518	404	1,797	98	2	0	27	0	1
<b>Sous-section DD : Travail du bois et fabrication d'articles en bois.</b>		<b>90,643</b>	<b>23,464</b>	<b>8,122</b>	<b>66,894</b>	<b>15,341</b>	<b>4,726</b>	<b>15,395</b>	<b>2,464</b>	<b>70</b>	<b>11</b>	<b>450</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
20.1 à 20.5														
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	66,026	16,751	5,311	47,184	11,439	3,157	6,229	4,304	279	101	644	0	89
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton	64,105	19,695	6,898	43,514	12,797	3,423	8,982	1,207	19	95	345	0	33
22.1	Edition	91,162	26,669	9,358	64,656	17,311	4,446	11,176	444	0	2	232	0	15
22.2	Imprimerie et activités annexes	125,277	49,748	15,690	73,756	34,058	9,190	27,965	1,975	4	2	597	0	29
22.3	Reproduction d'enregistrements	2,267	228	116	2,063	112	27	108	11	0	0	4	0	0
<b>Sous-section DE : Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie.</b>		<b>348,936</b>	<b>113,090</b>	<b>37,373</b>	<b>231,174</b>	<b>75,717</b>	<b>20,243</b>	<b>54,490</b>	<b>7,941</b>	<b>302</b>	<b>199</b>	<b>1,822</b>	<b>1</b>	<b>166</b>
23.1 à 23.3														
23.1	Cokéfaction	5,244	1,510	212	3,815	1,298	427	561	192	4	8	61	0	18
23.2	Raffinage de pétrole	358,117	25,545	12,131	326,470	13,414	4,109	4,272	3,715	77	187	6,551	5,175	141
23.3	Traitement des combustibles nucléaires	20,395	7,788	4,514	11,225	3,254	1,147	1,279	135	283	9	58	0	29
<b>Sous-section DF : Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires.</b>		<b>383,757</b>	<b>34,822</b>	<b>16,857</b>	<b>341,510</b>	<b>17,965</b>	<b>5,683</b>	<b>6,112</b>	<b>4,042</b>	<b>365</b>	<b>203</b>	<b>6,670</b>	<b>5,175</b>	<b>188</b>
23.1 à 23.3														
24.1	Industrie chimique de base	405,952	120,927	60,056	290,192	60,871	18,049	25,542	26,931	1,166	935	4,348	63	876
24.3	Fabrication de peintures, vernis et encres d'imprimerie	53,365	12,900	4,491	40,294	8,408	2,465	4,324	389	34	64	165	3	7
24.4	Industrie pharmaceutique	159,702	64,197	33,352	96,190	30,845	8,667	14,503	1,442	74	451	626	0	102
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	83,978	18,568	7,824	65,083	10,744	2,903	6,348	562	8	28	173	3	10
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	102,866	32,600	8,358	71,511	24,042	7,267	10,086	1,408	57	40	333	4	24
24.2 + 24.7	Fabrication de produits agrochimiques et de fibres artificielles ou synthétiques.	79,120	18,416	8,403	60,287	10,013	2,919	4,906	1,766	13	128	393	1	24
<b>Sous-section DG : Industrie chimique.</b>		<b>884,984</b>	<b>267,607</b>	<b>122,864</b>	<b>623,536</b>	<b>144,924</b>	<b>42,269</b>	<b>65,709</b>	<b>32,498</b>	<b>1,352</b>	<b>1,644</b>	<b>6,039</b>	<b>74</b>	<b>1,043</b>
24.1 à 24.7														
25.1	Industrie du caoutchouc	44,869	10,336	2,757	34,550	7,579	1,944	4,984	654	32	3	206	0	12
25.2	Transformation des matières plastiques	176,501	52,872	18,824	120,463	34,048	9,315	22,430	3,952	90	78	772	3	34
<b>Sous-section DH : Industrie du caoutchouc et des plastiques.</b>		<b>220,370</b>	<b>63,208</b>	<b>21,581</b>	<b>155,013</b>	<b>41,627</b>	<b>11,259</b>	<b>27,414</b>	<b>4,607</b>	<b>122</b>	<b>81</b>	<b>977</b>	<b>3</b>	<b>46</b>
25.1 à 25.2														
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre	85,651	28,116	8,159	58,486	19,957	5,578	12,195	4,715	59	7	602	12	14
26.2	Fabrication de produits céramiques, autres que pour la construction	9,860	4,152	970	5,543	3,182	853	2,091	339	2	8	92	2	5

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Achats de produits énergétiques (valeur)	Inves-tissements LCP End of Pipe	Inves-tissements LCP technologie propre	Charges fiscales d'exploitation	Accises	Taxes environnementales
		Variable: 12110 (millions de FB)	Variable: 12150 (millions de FB)	Variable: 12170 (millions de FB)	Variable: 13110 (millions de FB)	Variable: 13300 (millions de FB)	Variable: 16110 (millions de FB)	Variable: 20110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21120 (millions de FB)	Variable: 30110 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	442	228	46	230	181	47	161	33	0	0	9	0	0
26.4	Fabrication de tuiles, briques en terre cuite	12,299	6,176	2,602	6,610	3,573	1,037	2,666	1,578	92	42	95	0	2
26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre	40,062	16,536	9,754	22,719	6,782	2,061	3,271	3,435	460	191	844	1	1
26.6	Fabrication d'ouvrages en béton, en plâtre ou en ciment	79,558	23,711	7,724	59,435	15,987	4,676	11,664	2,051	137	45	490	1	29
26.7	Travail de la pierre	13,479	3,917	1,412	9,646	2,505	849	3,220	287	0	4	83	0	3
26.8	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	8,165	2,154	655	5,936	1,499	402	987	232	0	0	48	0	7
<b>Sous-section DI : 26.1 à 26.8</b>	<b>Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.</b>	<b>249,517</b>	<b>84,988</b>	<b>31,321</b>	<b>168,606</b>	<b>53,666</b>	<b>15,503</b>	<b>36,205</b>	<b>12,670</b>	<b>750</b>	<b>296</b>	<b>2,262</b>	<b>16</b>	<b>63</b>
27.1	Sidérurgie (CECA)	195,815	58,183	16,068	130,573	42,115	13,132	22,405	12,769	189	869	2,572	2	266
27.2	Fabrication de tubes	6,215	1,430	125	4,348	1,305	321	946	138	1	0	50	0	0
27.3	Première transformation de l'acier	68,088	25,308	6,398	28,204	18,910	6,371	9,918	2,288	7	145	675	1	71
27.4	Production de métaux non ferreux	145,139	25,085	5,863	118,844	19,223	6,108	9,980	3,727	60	94	751	0	166
27.5	Fonderie	17,234	6,192	1,029	11,020	5,163	1,308	3,544	661	22	17	98	0	5
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	104,261	34,364	6,948	69,313	27,416	7,546	22,180	1,278	9	0	403	2	13
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage central	33,195	12,259	3,698	20,466	8,561	2,280	5,659	722	7	77	204	0	7
28.3	Chaudronnerie	11,333	4,482	99	8,309	4,561	1,356	2,844	133	0	0	49	0	0
28.4	Forges, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	9,661	4,241	2,003	5,339	2,238	563	2,211	204	2	0	92	0	3
28.5	Traitement et revêtement des métaux; mécanique générale	75,834	31,200	11,911	44,516	19,290	5,258	16,147	1,897	33	26	464	1	70
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	12,360	5,224	1,092	7,202	4,132	1,081	2,990	197	0	0	92	0	2
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux	58,796	17,245	4,266	40,782	12,979	3,460	9,756	1,003	100	5	268	0	10
<b>Sous-section DJ : 27.1 à 28.7</b>	<b>Métallurgie et travail des métaux.</b>	<b>737,932</b>	<b>225,193</b>	<b>59,302</b>	<b>488,935</b>	<b>165,891</b>	<b>48,786</b>	<b>108,580</b>	<b>25,016</b>	<b>429</b>	<b>1,233</b>	<b>5,720</b>	<b>6</b>	<b>635</b>
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques	68,132	22,025	8,803	47,239	13,222	3,720	7,567	479	0	0	183	0	5
29.2	Fabrication de machines d'usage général	76,344	24,869	5,672	50,403	19,197	5,165	12,825	664	8	5	193	0	9
29.3	Fabrication de machines agricoles et forestières	30,705	8,114	2,281	21,950	5,833	1,635	4,115	210	1	1	64	0	2
29.4	Fabrication de machines-outils	13,550	4,484	829	9,096	3,654	983	2,424	142	0	0	54	1	1
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	94,682	28,503	8,141	66,957	20,361	5,544	12,684	947	4	16	397	2	8
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	12,333	4,355	826	8,378	3,529	963	1,820	145	2	2	107	0	0
29.7	Fabrication d'appareils domestiques	6,927	2,336	559	4,465	1,777	492	1,348	72	0	0	27	0	0
<b>Sous-section DK : 29.1 à 29.7</b>	<b>Fabrication de machines et d'équipements.</b>	<b>302,673</b>	<b>94,684</b>	<b>27,111</b>	<b>210,488</b>	<b>67,574</b>	<b>18,503</b>	<b>42,933</b>	<b>2,659</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>1,026</b>	<b>3</b>	<b>26</b>
30.0	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	12,111	3,654	1,179	8,643	2,475	538	1,365	55	0	2	32	0	0

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Achats de produits énergétiques (valeur)	Inves-tissements LCP End of Pipe	Charges fiscales d'exploitation	Accises	Taxes environnementales
		Variable: 12110 (millions de FB)	Variable: 12150 (millions de FB)	Variable: 12170 (millions de FB)	Variable: 13110 (millions de FB)	Variable: 13300 (millions de FB)	Variable: 16110 (millions de FB)	Variable: 20110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21210 (millions de FB)	Variable: 30110 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)
31.1	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	22,674	8,007	1,938	15,454	6,069	1,708	3,592	240	1	63	0	2
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	65,490	25,046	5,630	42,745	19,416	5,696	10,151	438	6	155	0	3
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	13,035	4,354	993	8,649	3,362	942	2,095	189	0	62	0	0
31.4	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	17,346	6,121	3,254	11,579	2,867	788	1,736	131	1	46	0	0
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	28,366	9,871	2,159	17,825	7,712	2,215	5,325	385	5	78	0	7
31.6	Fabrication de matériels électriques	20,135	6,807	1,518	13,598	5,289	1,403	3,557	392	0	91	0	1
32.1	Fabrication de composants électroniques	18,132	8,123	2,292	10,263	5,831	1,720	3,801	271	0	79	0	11
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	47,707	21,638	2,286	26,473	19,352	5,911	8,127	299	2	113	0	12
32.3	Fabrication d'appareils de récep., enregis. et reprod. du son et de l'image	52,722	16,190	6,983	36,860	9,207	2,670	6,209	219	0	43	0	2
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	21,626	7,630	2,994	14,165	4,635	1,145	4,687	243	0	87	0	2
33.2	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	12,081	4,479	1,314	7,318	3,165	900	1,979	80	0	46	0	0
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	52,79	2,353	341	3,080	2,012	567	1,122	36	0	13	0	0
33.4	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	5,378	1,867	731	3,659	1,137	269	968	55	0	15	0	0
33.5	Horlogerie	896	354	54	532	300	80	213	12	0	5	0	0
<b>Sous-section DL : Fabrication d'équipements électriques et électroniques.</b>		<b>342,978</b>	<b>126,496</b>	<b>33,666</b>	<b>220,862</b>	<b>92,829</b>	<b>26,551</b>	<b>54,927</b>	<b>3,044</b>	<b>15</b>	<b>127</b>	<b>928</b>	<b>41</b>
34.1	Construction et assemblage de véhicules automobiles	497,764	92,084	21,744	406,739	70,340	20,202	40,372	2,240	35	2,988	1,002	8
34.2	Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes	37,035	9,195	1,764	28,063	7,431	2,185	5,524	406	22	9	99	7
34.3	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur	63,978	20,483	8,146	43,728	12,336	3,349	8,148	534	208	117	209	8
35.1	Construction navale	5,611	2,374	177	3,515	2,197	537	1,210	105	0	16	44	4
35.3	Construction aéronautique et spatiale	24,087	11,837	2,501	12,983	9,336	3,230	4,940	321	0	4	123	1
35.2 + 35.4 + 35.5	Construction de matériel ferroviaire roulant, de motocycles, de bicyclettes et d'autres matériels de transport	18,563	2,368	-951	12,750	3,319	934	2,120	140	12	4	50	1
<b>Sous-section DM : Fabrication de matériel de transport.</b>		<b>647,037</b>	<b>198,341</b>	<b>33,381</b>	<b>507,779</b>	<b>104,960</b>	<b>30,436</b>	<b>62,314</b>	<b>3,745</b>	<b>276</b>	<b>3,138</b>	<b>1,527</b>	<b>8</b>
34.1 à 35.5		102,873	30,948	8,209	71,968	22,739	7,060	23,438	1,539	57	45	442	2
36.1	Fabrication de meubles	48,711	3,961	1,534	44,701	2,427	589	3,881	92	0	20	0	1
36.2	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux	379	180	70	190	109	33	189	10	0	2	0	0
36.3	Fabrication d'instruments de musique	861	352	103	590	249	69	299	19	0	2	0	0
36.4	Fabrication d'articles de sport	3,629	1,449	426	2,234	1,023	259	785	48	0	11	0	1
36.5	Fabrication de jeux et jouets	8,238	2,688	807	5,527	1,881	489	2,077	118	7	33	0	1

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Achats de produits énergétiques (valeur)	Investissements LCP Pipe	Investissements LCP technologie propre	Charges fiscales d'exploitation	Accises	Taxes environnementales
		Variable: 12110 (millions de FB)	Variable: 12150 (millions de FB)	Variable: 12170 (millions de FB)	Variable: 13110 (millions de FB)	Variable: 13300 (millions de FB)	Variable: 16110 (millions de FB)	Variable: 20110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21120 (millions de FB)	Variable: 30110 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables	19,989	2,043	799	17,933	1,245	337	1,074	318	33	93	96	0	15
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables	19,729	3,891	1,303	15,403	2,588	739	2,554	399	9	19	92	1	5
<b>Sous-section DN : Autres industries manufacturières.</b>		<b>204,410</b>	<b>45,511</b>	<b>13,251</b>	<b>158,546</b>	<b>32,260</b>	<b>9,576</b>	<b>34,297</b>	<b>2,543</b>	<b>105</b>	<b>158</b>	<b>699</b>	<b>3</b>	<b>47</b>
<b>36.1 à 37.2</b>														
<b>Section D : 15.1 à 37.2</b>		<b>5,778,918</b>	<b>1,505,989</b>	<b>513,254</b>	<b>4,246,190</b>	<b>992,735</b>	<b>282,908</b>	<b>674,511</b>	<b>124,864</b>	<b>4,576</b>	<b>8,001</b>	<b>41,545</b>	<b>11,510</b>	<b>3,403</b>
40.1	Production et distribution d'électricité	691,670	180,985	117,824	513,914	63,670	24,604	19,468	312,720	832	323	3,084	0	767
40.2	Production et distribution de gaz	96,772	22,533	18,486	75,079	4,047	1,280	1,431	63,397	0	0	180	0	0
40.3	Production et distribution de chaleur et vapeur	82	40	6	42	34	9	24	25	0	0	0	0	0
41.0	Captage, épuration et distribution d'eau	38,979	22,447	9,199	21,045	13,248	3,646	7,287	1,282	326	105	1,220	20	528
<b>Section E : 40.1 à 41.0</b>		<b>827,503</b>	<b>226,014</b>	<b>145,015</b>	<b>610,079</b>	<b>80,999</b>	<b>29,540</b>	<b>28,200</b>	<b>377,424</b>	<b>1,159</b>	<b>428</b>	<b>4,484</b>	<b>20</b>	<b>1,295</b>
45.1	Préparation des sites	23,300	8,897	4,457	14,439	4,440	1,637	5,136	984	53	0	160	8	9
45.2	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	510,472	157,659	36,618	358,095	121,041	42,102	119,469	6,466	8	64	1,722	7	52
45.3	Travaux d'installation	174,478	60,815	17,924	114,727	42,891	13,029	50,120	2,049	0	0	548	2	11
45.4	Travaux de finition	165,303	57,051	20,285	109,319	36,766	12,417	54,473	2,246	3	4	634	2	19
45.5	Location avec opérateur de matériel de construction	2,820	1,382	767	1,453	596	195	448	71	0	0	12	0	0
<b>Section F : 45.1 à 45.5</b>		<b>876,372</b>	<b>285,785</b>	<b>80,051</b>	<b>598,033</b>	<b>205,734</b>	<b>69,381</b>	<b>229,646</b>	<b>11,836</b>	<b>64</b>	<b>68</b>	<b>3,077</b>	<b>19</b>	<b>92</b>
50.1	Commerce de véhicules automobiles	911,939	55,720	19,754	858,656	35,966	9,641	34,444		8	16	1,346	6	36
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles	142,771	27,636	11,188	115,122	16,448	4,399	25,486		0	1	506	2	39
50.3	Commerce d'équipements automobiles	138,639	16,841	5,295	122,276	11,545	2,975	10,535		0	0	238	1	5
50.4	Commerce et réparation de motocycles	22,745	1,563	771	23,154	792	183	1,792		0	0	35	0	1
50.5	Commerce de détail de carburants	98,752	4,934	3,065	93,877	1,869	431	4,813		0	74	104	8	3
<b>50 Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles</b>		<b>1,314,847</b>	<b>106,694</b>	<b>40,073</b>	<b>1,213,084</b>	<b>66,621</b>	<b>17,628</b>	<b>77,070</b>		<b>9</b>	<b>90</b>	<b>2,230</b>	<b>17</b>	<b>84</b>
51.1	Intermédiaires du commerce	133,140	22,298	12,695	110,077	9,604	2,141	16,172		0	0	342	0	9
51.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	218,940	10,498	5,673	208,467	4,825	1,149	7,042		0	0	292	0	8
51.3	Commerce de gros de produits alimentaires	852,478	58,337	22,461	796,231	35,876	9,131	36,789		2	16	3,132	1,716	72
51.4	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	902,195	117,195	43,825	789,144	73,570	18,330	57,644		1	0	2,922	114	43
51.5	Commerce de gros de produits intermédiaires, de déchets et débris	1,804,003	105,276	43,927	1,655,574	61,348	16,661	43,745		25	235	56,084	53,980	124
51.6	Commerce de gros d'équipements industriels	641,286	116,358	38,239	528,371	78,119	19,256	47,524		2	7	1,194	22	17
51.7	Autres commerces de gros	107,073	11,092	3,294	97,251	7,799	1,901	7,543		0	0	106	1	4

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Achats de produits énergétiques (valeur)	Inves-tissements LCP End of Pipe	Inves-tissements LCP technologie propre	Charges fiscales d'exploitation	Accises	Taxes environnementales
		Variable: 12110 (millions de FB)	Variable: 12150 (millions de FB)	Variable: 12170 (millions de FB)	Variable: 13110 (millions de FB)	Variable: 13300 (millions de FB)	Variable: 16110 (millions de FB)	Variable: 20110 (millions de FB)	Variable: 21110 (millions de FB)	Variable: 21120 (millions de FB)	Variable: 20120 (millions de FB)	Variable: 30120 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)	Variable: 30130 (millions de FB)
<b>Source: INS</b>														
<b>51</b>	<b>Commerce de gros et intermédiaires du commerce</b>	<b>4,659,115</b>	<b>169,914</b>	<b>441,054</b>	<b>4,165,116</b>	<b>271,140</b>	<b>68,569</b>	<b>216,439</b>	<b>29</b>	<b>259</b>	<b>64,072</b>	<b>55,834</b>	<b>278</b>	
52.1	Commerce de détail en magasins non spécialisés	640,539	26,106	94,453	546,711	68,347	16,661	80,306	0	0	1,423	16	26	
52.2	Commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés	149,128	26,605	14,856	122,008	11,749	2,654	34,722	0	2	266	62	10	
52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	119,995	26,368	14,664	94,731	11,704	2,661	17,985	0	0	259	1	6	
52.4	Autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés	741,592	112,236	50,492	630,822	61,744	13,910	125,366	10	6	2,378	6	72	
52.5	Commerce de détail de biens d'occasion et d'antiquités en magasins	6,250	1,157	902	5,284	255	58	2,802	0	0	16	0	0	
52.6	Commerce de détail hors magasins	49,490	7,332	4,186	41,889	3,146	711	10,703	0	0	77	0	2	
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques	7,890	2,573	1,287	5,255	1,286	362	3,821	0	0	29	0	4	
<b>52</b>	<b>Commerce de détail et réparation d'articles domestiques</b>	<b>1,714,985</b>	<b>270,724</b>	<b>112,495</b>	<b>1,446,700</b>	<b>158,229</b>	<b>37,016</b>	<b>275,705</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>4,468</b>	<b>86</b>	<b>120</b>	
<b>Section G : 50 à 52</b>	<b>Commerce; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques</b>	<b>7,689,846</b>	<b>818,472</b>	<b>322,481</b>	<b>6,844,901</b>	<b>495,990</b>	<b>123,213</b>	<b>569,214</b>	<b>48</b>	<b>358</b>	<b>70,770</b>	<b>55,938</b>	<b>481</b>	
55.1 + 55.2	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	61,286	29,787	30,043	30,043	21,337	5,145	20,646	0	0	1,491	25	75	
55.3 + 55.4 + 55.5	Restaurants, cafés, cantines et traiteurs	190,534	65,861	122,653	36,104	8,771	118,904	0	0	0	1,282	203	77	
<b>Section H : 55</b>	<b>Hôtels et restaurants</b>	<b>251,820</b>	<b>95,668</b>	<b>152,696</b>	<b>57,441</b>	<b>13,916</b>	<b>139,550</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2,773</b>	<b>227</b>	<b>152</b>	
<b>60</b>	<b>Transports terrestres</b>	<b>321,043</b>	<b>222,232</b>	<b>174,471</b>	<b>196,514</b>	<b>64,195</b>	<b>118,695</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>3,009</b>	<b>20</b>	<b>59</b>	
61.1	Transports maritimes et côtiers	54,259	5,944	4,183	48,231	4,183	860	2,402	0	0	63	0	0	
61.2	Transports fluviaux	3,769	1,877	1,739	1,739	815	228	830	0	1	143	0	0	
<b>61</b>	<b>Transports par eau</b>	<b>58,028</b>	<b>7,821</b>	<b>4,998</b>	<b>49,970</b>	<b>4,998</b>	<b>1,088</b>	<b>3,232</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>206</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
<b>62</b>	<b>Transports aériens</b>	<b>92,563</b>	<b>21,607</b>	<b>71,497</b>	<b>21,093</b>	<b>5,276</b>	<b>11,336</b>	<b>11,336</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>103</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	
63.1 + 63.2 + 63.4	Services auxiliaires des transports sauf agences de voyage	338,179	97,954	236,986	67,359	17,999	31,866	31,866	0	14	4,133	1,866	40	
63.3	Agences de voyage et tour operators	112,843	8,239	105,823	6,070	1,417	6,662	6,662	0	0	101	0	2	
<b>63</b>	<b>Services auxiliaires des transports</b>	<b>451,022</b>	<b>106,194</b>	<b>342,809</b>	<b>73,429</b>	<b>19,416</b>	<b>38,528</b>	<b>38,528</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>4,234</b>	<b>1,866</b>	<b>42</b>	
64.1	Activités postales	81,768	61,847	20,011	58,943	9,511	51,435	51,435	0	0	15	0	0	
64.2	Télécommunications	184,750	136,067	64,930	53,773	24,829	31,149	31,149	0	0	545	0	6	
<b>64</b>	<b>Postes et télécommunications</b>	<b>266,518</b>	<b>197,914</b>	<b>121,972</b>	<b>34,340</b>	<b>82,584</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>560</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	
<b>Section I : 60 à 64</b>	<b>Transport, entreposage et communications</b>	<b>1,189,173</b>	<b>555,767</b>	<b>734,573</b>	<b>395,864</b>	<b>124,315</b>	<b>254,375</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>8,113</b>	<b>1,907</b>	<b>116</b>	
<b>70</b>	<b>Activités immobilières</b>	<b>127,566</b>	<b>52,340</b>	<b>12,351</b>	<b>3,277</b>	<b>19,852</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5,993</b>	<b>3</b>	<b>71</b>	
71.1 + 71.2	Location de véhicules automobiles; location d'autres matériels de transport	64,521	26,387	4,051	3,314	1,015	1,015	1,015	0	0	1,015	1	2	
71.3	Location de machines et équipements	42,814	21,908	20,369	5,759	1,598	4,151	4,151	0	10	684	2	1	



NACE	Description du code d'activité	Marge sur Chiffre d'affaires: Valeur ajoutée (coûts facteurs) / CA	Coût du personnel: Dépenses de personnel / Nombre de salariés	Chiffre d'affaires par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée	Fraction des dépenses du personnel dans la valeur ajoutée	Fraction de l'énergie dans le total des achats	Fraction des taxes environnementales dans le total des charges fiscales
(Source: INS)		(%)	(FB/an)	(millions de FB)	(millions de FB)	(%)	(%)	(%)
<b>Sous-section CA : Extraction de produits énergétiques.</b>								
<b>10.1 à 12.0</b>								
14.1	Extraction de pierres	32.4%	1,714,251	7,091	2,301	68.9%	6.90%	15.91%
		39.3%	1,404,788	5,482	2,156	64.1%	9.61%	0.12%
14.2	Extraction de sables et d'argiles	40.8%	1,697,826	8,786	3,583	46.9%	6.61%	8.54%
13 + 14.3 + 14.4 + 14.5	Autres industries extractives	17.5%	1,951,693	15,368	2,683	70.0%	2.90%	18.00%
<b>Sous-section CB : Extraction de produits non énergétiques.</b>								
<b>13.1 à 14.5</b>								
		39.3%	1,592,204	7,678	3,019	52.1%	7.17%	6.47%
<b>Section C :</b>								
<b>10.1 à 14.5</b>								
		39.1%	1,596,642	7,655	2,991	52.6%	7.16%	6.81%
<b>Industries extractives.</b>								
15.1	Industrie des viandes	15.2%	1,327,560	11,999	1,826	66.6%	1.49%	27.72%
15.2	Industrie du poisson	16.6%	1,063,930	8,784	1,482	68.4%	1.55%	38.96%
15.3	Transformation et conservation de fruits et légumes	20.1%	1,191,622	9,971	2,006	58.3%	3.49%	44.93%
15.4	Industrie des corps gras	6.3%	1,847,638	48,084	3,013	60.9%	1.27%	13.29%
15.5	Industrie laitière	13.5%	1,398,981	13,807	1,860	70.7%	1.48%	22.24%
15.6	Travail des grains et fabrication de produits amyliacés	18.5%	2,080,603	20,642	3,815	51.0%	3.18%	15.22%
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux	10.5%	1,578,185	23,297	2,443	60.3%	1.32%	3.76%
15.8	Autres industries alimentaires	27.5%	1,053,644	5,331	1,465	58.8%	2.88%	5.09%
15.9	Industrie des boissons	27.7%	1,780,702	11,024	3,055	57.2%	2.88%	2.09%
16.0	Industrie du tabac	13.3%	1,580,720	22,490	2,999	52.3%	0.33%	0.41%
<b>Sous-section DA : Industries agricoles et alimentaires.</b>								
<b>15.1 à 16.0</b>								
17.1	Fileture	30.1%	1,009,127	4,383	1,321	72.7%	5.74%	5.20%
17.2	Tissage	31.0%	1,189,616	5,314	1,647	70.4%	4.34%	27.74%
17.3	Emballissement textile	31.9%	1,052,246	4,205	1,343	73.5%	6.52%	41.40%
17.4	Fabrication d'articles en textiles	27.6%	1,161,801	5,514	1,522	69.2%	1.77%	7.25%
17.5	Autres industries textiles	26.4%	1,181,580	7,232	1,910	60.2%	2.72%	18.75%
17.6	Fabrication d'étoffes à mailles	31.0%	1,012,372	5,037	1,562	61.3%	2.75%	36.27%
17.7	Fabrication d'articles à mailles	42.8%	708,881	1,902	814	82.6%	3.51%	6.28%
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	21.6%	507,309	2,997	646	66.1%	0.76%	0.90%
18.2	Fabrication de vêtements en textile	23.0%	827,285	4,912	1,132	67.3%	0.75%	11.23%
18.3	Industrie des fourures	21.7%	845,579	6,457	1,402	59.5%	3.16%	6.15%
<b>Sous-section DB : Industrie textile et habillement.</b>								
<b>17.1 à 18.3</b>								
19.1+ 19.2	Taneries et fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	30.6%	1,048,651	4,339	1,329	75.1%	1.49%	12.57%

NACE	Description du code d'activité	Marge sur Chiffre d'affaires ajoutée (coûts facteurs) / CA (%)	Coût du personnel: Valeur ajoutée (coûts facteurs) / CA (%)	Chiffre d'affaires par personne occupée (millions de FB)	Valeur ajoutée par personne occupée (milliers de FB)	Fraction des dépenses de personnel dans la valeur ajoutée (%)	Fraction de l'énergie dans le total des achats (%)	Fraction des taxes environnementales dans le total des charges fiscales (%)
19.3	Fabrication de chaussures	39.0%	927,521	2,457	958	87.8%	2.78%	1.87%
<b>Sous-section DC : Industrie du cuir et de la chaussure.</b>								
19.1 à 19.3		<b>32.2%</b>	<b>1,014,536</b>	<b>3,791</b>	<b>1,221</b>	<b>78.0%</b>	<b>1.72%</b>	<b>10.73%</b>
20.1	Sciage et rabotage du bois, imprégnation du bois	22.7%	1,054,328	5,884	1,334	71.0%	3.08%	6.85%
20.2	Fabrication de parquets de bois	22.2%	1,441,882	11,171	2,484	54.2%	4.58%	4.04%
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	31.1%	1,123,162	4,007	1,246	67.3%	3.66%	2.28%
20.4	Fabrication d'emballages en bois	24.0%	1,557,647	7,330	1,763	82.1%	1.77%	0.84%
20.5	Fabrication d'objets divers en bois, liège et vannerie	37.1%	1,216,554	3,102	1,150	73.4%	2.76%	2.90%
<b>Sous-section DD : Travail du bois et fabrication d'articles en bois.</b>								
20.1 à 20.5		<b>25.9%</b>	<b>1,220,084</b>	<b>5,911</b>	<b>1,530</b>	<b>65.4%</b>	<b>3.68%</b>	<b>3.83%</b>
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	25.4%	1,848,323	10,600	2,689	88.3%	9.12%	13.84%
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton	30.7%	1,452,746	7,137	2,183	65.0%	2.77%	9.48%
22.1	Edition	29.3%	1,839,007	8,157	2,386	64.9%	0.69%	6.68%
22.2	Imprimerie et activités annexes	39.7%	1,457,218	4,477	1,778	68.5%	2.68%	4.80%
22.3	Reproduction d'enregistrements	10.1%	1,802,226	20,987	2,111	49.0%	0.55%	0.52%
<b>Sous-section DE : Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie.</b>								
21.1 à 22.3		<b>32.4%</b>	<b>1,582,546</b>	<b>6,403</b>	<b>2,076</b>	<b>67.0%</b>	<b>3.44%</b>	<b>9.11%</b>
23.1	Coléfaction	28.8%	2,313,535	9,348	2,691	86.0%	5.03%	29.55%
23.2	Raffinage de pétrole	7.1%	3,148,742	83,829	5,980	52.5%	1.14%	2.16%
23.3	Traitement des combustibles nucléaires	38.1%	2,549,913	15,946	6,073	41.9%	1.21%	50.33%
<b>Sous-section DF : Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires.</b>								
23.1 à 23.3		<b>9.1%</b>	<b>2,946,587</b>	<b>62,787</b>	<b>5,697</b>	<b>51.6%</b>	<b>1.18%</b>	<b>2.82%</b>
24.1	Industrie chimique de base	29.8%	2,394,710	15,894	4,734	50.3%	9.28%	20.15%
24.3	Fabrication de peintures, vernis et encres d'imprimerie	24.2%	1,977,062	12,342	2,983	65.2%	0.96%	4.39%
24.4	Industrie pharmaceutique	40.2%	2,132,374	11,012	4,426	48.0%	1.50%	16.32%
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	22.1%	1,726,542	13,229	2,925	57.9%	0.86%	5.81%
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	31.7%	2,392,979	10,199	3,232	73.7%	1.97%	7.15%
24.2 + 24.7	Fabrication de produits agrochimiques et de fibres artificielles ou synthétiques.	23.3%	2,049,294	16,127	3,754	54.4%	2.93%	6.05%
<b>Sous-section DG : Industrie chimique.</b>								
24.1 à 24.7		<b>30.2%</b>	<b>2,219,591</b>	<b>13,468</b>	<b>4,073</b>	<b>54.2%</b>	<b>5.21%</b>	<b>17.27%</b>
25.1	Industrie du caoutchouc	23.0%	1,535,051	9,003	2,074	73.3%	1.89%	5.86%
25.2	Transformation des matières plastiques	30.1%	1,564,496	7,824	2,357	64.4%	3.28%	4.38%
<b>Sous-section DH : Industrie du caoutchouc et des plastiques.</b>								
25.1 à 25.2		<b>28.7%</b>	<b>1,559,052</b>	<b>8,039</b>	<b>2,306</b>	<b>65.9%</b>	<b>2.97%</b>	<b>4.69%</b>
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre	32.8%	1,681,756	7,058	2,317	71.0%	8.06%	2.34%
26.2	Fabrication de produits céramiques, autres que pour la construction	42.1%	1,541,539	4,715	1,985	76.6%	6.11%	4.96%



NACE	Description du code d'activité	Marge sur Chiffre d'affaires: Valeur ajoutée (coûts personnels / CA)	Coût du personnel: Dépenses de personnel / Nombre de salariés	Chiffre d'affaires par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée	Fraction des dépenses du personnel dans la valeur ajoutée	Fraction du coût de l'énergie dans le total des achats	Fraction des taxes environnementales dans le total des charges fiscales
(Source: INS)		(%)	(FB/an)	(milliers de FB)	(milliers de FB)	(%)	(%)	(%)
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	51.5%	1,223,831	2,746	1,414	79.6%	14.29%	1.16%
26.4	Fabrication de tuiles, briques en terre cuite	50.2%	1,390,445	4,613	2,316	57.9%	23.86%	2.60%
26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre	41.3%	2,075,321	12,248	5,055	41.0%	15.12%	0.17%
26.6	Fabrication d'ouvrages en béton, en plâtre ou en ciment	29.8%	1,444,813	6,821	2,033	67.4%	3.45%	6.02%
26.7	Travail de la pierre	29.1%	1,047,950	4,186	1,216	63.9%	2.98%	4.13%
26.8	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	26.4%	1,538,158	8,190	2,160	69.6%	3.91%	15.31%
<b>Sous-section DI : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.</b>		<b>34.1%</b>	<b>1,562,524</b>	<b>6,892</b>	<b>2,347</b>	<b>63.1%</b>	<b>7.51%</b>	<b>2.78%</b>
<b>26.1 à 26.8</b>								
27.1	Sidérurgie (CECA)	29.7%	1,881,312	8,740	2,597	72.4%	9.78%	10.35%
27.2	Fabrication de tubes	23.0%	1,382,198	6,570	1,512	91.2%	3.17%	0.16%
27.3	Première transformation de l'acier	37.2%	1,919,753	6,865	2,552	74.7%	8.11%	10.47%
27.4	Production de métaux non ferreux	17.3%	1,951,526	14,543	2,514	76.6%	3.14%	24.77%
27.5	Fonderie	35.9%	1,502,545	4,863	1,747	83.4%	6.00%	5.56%
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	33.0%	1,337,544	4,701	1,549	79.8%	1.84%	3.27%
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage central	36.9%	1,531,210	5,866	2,166	69.8%	3.52%	3.61%
28.3	Chaudronnerie	39.4%	1,624,781	3,985	1,589	102.2%	1.60%	0.94%
28.4	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	43.9%	1,367,249	4,369	1,918	52.8%	3.82%	2.94%
28.5	Traitement et revêtement des métaux; mécanique générale	41.1%	1,355,481	4,696	1,932	61.8%	4.26%	15.12%
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	42.3%	1,433,688	4,134	1,747	79.1%	2.74%	1.96%
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux	29.3%	1,407,390	6,027	1,768	75.3%	2.46%	3.84%
<b>Sous-section DJ : Métallurgie et travail des métaux.</b>		<b>30.5%</b>	<b>1,605,402</b>	<b>6,796</b>	<b>2,074</b>	<b>73.7%</b>	<b>5.12%</b>	<b>11.09%</b>
<b>27.1 à 28.7</b>								
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques	32.3%	1,772,877	9,004	2,911	60.0%	1.01%	2.66%
29.2	Fabrication de machines d'usage général	32.6%	1,538,997	5,953	1,939	77.2%	1.32%	4.61%
29.3	Fabrication de machines agricoles et forestières	26.4%	1,540,254	7,462	1,972	71.9%	0.96%	3.50%
29.4	Fabrication de machines-outils	33.1%	1,573,725	5,590	1,850	81.5%	1.56%	2.08%
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	30.1%	1,641,512	7,377	2,221	71.4%	1.37%	1.97%
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	35.3%	2,023,462	6,776	2,383	81.0%	1.73%	0.27%
29.7	Fabrication d'appareils domestiques	33.7%	1,373,175	5,139	1,733	76.1%	1.61%	1.81%
<b>Sous-section DK : Fabrication de machines et d'équipements.</b>		<b>31.3%</b>	<b>1,628,952</b>	<b>7,050</b>	<b>2,205</b>	<b>71.4%</b>	<b>1.26%</b>	<b>2.51%</b>
<b>29.1 à 29.7</b>								
30.0	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	30.2%	1,956,711	8,872	2,677	67.7%	0.64%	0.06%

NACE	Description du code d'activité	Marge sur Chiffre d'affaires: Valeur ajoutée (coûts facteurs) / CA (%)	Coût du personnel: Dépenses de personnel / Nombre de salariés (FB/an)	Chiffre d'affaires par personne occupée (milliers de FB)	Valeur ajoutée par personne occupée (milliers de FB)	Fraction des dépenses du personnel dans la valeur ajoutée (%)	Fraction de l'énergie dans le total des achats (%)	Fraction des taxes environnementales dans le total des charges fiscales (%)
<b>(Source: INS)</b>								
31.1	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	35.3%	1,775,723	6,312	2,229	75.8%	1.55%	3.00%
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	38.2%	1,928,713	6,452	2,467	77.5%	1.02%	1.65%
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	33.4%	1,613,838	6,222	2,078	77.2%	2.18%	0.65%
31.4	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	35.3%	1,658,197	9,992	3,526	46.8%	1.13%	0.65%
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	34.8%	1,475,889	5,327	1,854	78.1%	2.16%	9.39%
31.6	Fabrication de matériels électriques	33.8%	1,590,771	5,661	1,914	77.7%	2.89%	0.77%
32.1	Fabrication de composants électroniques	44.8%	1,544,654	4,770	2,137	71.8%	2.64%	13.51%
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	45.4%	2,381,225	5,870	2,663	89.4%	1.13%	10.36%
32.3	Fabrication d'appareils de récep., enregis. et reprod. du son et de l'image	30.7%	1,495,916	8,491	2,608	56.9%	0.60%	4.96%
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	35.3%	1,389,867	4,614	1,628	60.8%	1.72%	2.62%
33.2	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	37.1%	1,663,019	6,104	2,263	70.7%	1.10%	0.59%
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	44.6%	1,901,569	4,705	2,097	85.5%	1.17%	3.43%
33.4	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	34.7%	1,210,511	5,556	1,929	60.9%	1.51%	2.14%
33.5	Horlogerie	39.5%	1,419,526	4,206	1,661	84.7%	2.24%	1.12%
<b>Sous-section DL : Fabrication d'équipements électriques et électroniques.</b>								
<b>30.0 à 33.5</b>		<b>36.9%</b>	<b>1,764,309</b>	<b>6,244</b>	<b>2,303</b>	<b>73.4%</b>	<b>1.38%</b>	<b>4.43%</b>
34.1	Construction et assemblage de véhicules automobiles	18.5%	1,742,778	12,329	2,281	76.4%	0.55%	4.65%
34.2	Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes	24.8%	1,407,981	6,704	1,665	80.8%	1.45%	7.26%
34.3	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur	32.0%	1,531,138	7,852	2,514	60.2%	1.22%	3.91%
35.1	Construction navale	42.3%	2,070,817	4,637	1,962	92.6%	2.98%	8.01%
35.3	Construction aéronautique et spatiale	49.1%	1,894,455	4,876	2,396	78.9%	2.47%	1.18%
35.2 + 35.4 + 35.5	Construction de matériel ferroviaire roulant, de motocycles, de bicyclettes et d'autres matériels de transport	12.8%	1,603,383	8,756	1,117	140.1%	1.10%	2.56%
<b>Sous-section DM : Fabrication de matériel de transport.</b>								
<b>34.1 à 35.5</b>		<b>21.4%</b>	<b>1,695,619</b>	<b>10,383</b>	<b>2,220</b>	<b>75.9%</b>	<b>0.74%</b>	<b>4.47%</b>
36.1	Fabrication de meubles	30.1%	1,122,070	4,389	1,320	73.5%	2.14%	5.30%
36.2	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux	8.1%	741,857	12,551	1,021	61.3%	0.21%	2.76%
36.3	Fabrication d'instruments de musique	47.4%	1,021,636	2,008	951	60.8%	5.01%	2.57%
36.4	Fabrication d'articles de sport	40.9%	1,251,020	2,880	1,178	70.7%	3.26%	2.38%
36.5	Fabrication de jeux et jouets	39.9%	1,410,975	4,623	1,845	70.6%	2.16%	13.41%
36.6	Autres industries diverses	32.6%	1,217,597	3,966	1,294	70.0%	2.14%	3.43%



NACE	Description du code d'activité	Marque sur Chiffre d'affaires: Valeur ajoutée (coûts personnel/ facteurs) / CA	Coût du personnel: Dépenses de personnel / Nombre de salariés	Chiffre d'affaires par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée	Fraction des dépenses du personnel dans la valeur ajoutée	Fraction du coût de l'énergie dans le total des achats	Fraction des taxes environnementales dans le total des charges fiscales
(Source: INS)		(%)	(FB/an)	(milliers de FB)	(milliers de FB)	(%)	(%)	(%)
<b>51</b>	<b>Commerce de gros et intermédiaires du commerce</b>	<b>9.5%</b>	<b>1,602,340</b>	<b>21,526</b>	<b>2,038</b>	<b>61.5%</b>		<b>0.004331898</b>
52.1	Commerce de détail en magasins non spécialisés	14.7%	958,994	7,976	1,176	72.4%		0.01824618
52.2	Commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés	17.8%	686,087	4,295	766	44.2%		0.035931618
52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	22.0%	980,325	6,672	1,466	44.4%		0.021470673
52.4	Autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés	15.1%	868,133	5,915	895	55.0%		0.030426833
52.5	Commerce de détail de biens d'occasion et d'antiquités en magasins	18.5%	559,289	2,231	413	22.0%		0.008685801
52.6	Commerce de détail hors magasins	14.8%	822,197	4,624	685	42.9%		0.0286136
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques	32.6%	966,720	2,065	673	50.0%		0.125723249
<b>52</b>	<b>Commerce de détail et réparation d'articles domestiques</b>	<b>15.8%</b>	<b>889,454</b>	<b>6,220</b>	<b>982</b>	<b>58.4%</b>		<b>0.026883328</b>
<b>Section G : 50 à 52</b>	<b>Commerce; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques</b>	<b>10.6%</b>	<b>1,237,149</b>	<b>13,508</b>	<b>1,438</b>	<b>60.6%</b>		<b>0.00680367</b>
55.1 + 55.2	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	48.6%	1,168,531	2,968	1,443	71.6%		0.050128227
55.3 + 55.4 + 55.5	Restaurants, cafés, cantines et traiteurs	34.6%	488,901	1,602	554	54.8%		0.059800458
<b>Section H : 55</b>	<b>Hôtels et restaurants</b>	<b>38.0%</b>	<b>623,636</b>	<b>1,805</b>	<b>686</b>	<b>60.0%</b>		<b>0.054646885</b>
<b>60</b>	<b>Transports terrestres</b>	<b>69.2%</b>	<b>1,609,285</b>	<b>2,705</b>	<b>1,872</b>	<b>78.5%</b>		<b>0.019726924</b>
61.1	Transports maritimes et côtiers	11.0%	1,859,176	22,589	2,474	70.4%		0.00698661
61.2	Transports fluviaux	49.8%	1,405,397	4,541	2,262	43.4%		0.000938165
<b>61</b>	<b>Transports par eau</b>	<b>13.5%</b>	<b>1,766,176</b>	<b>17,954</b>	<b>2,420</b>	<b>63.9%</b>		<b>0.002797725</b>
<b>62</b>	<b>Transports aériens</b>	<b>23.3%</b>	<b>1,877,294</b>	<b>8,165</b>	<b>1,906</b>	<b>97.6%</b>		<b>0.080795423</b>
63.1 + 63.2 + 63.4	Services auxiliaires des transports sauf agences de voyage	29.0%	2,219,053	10,613	3,074	68.8%		0.009640292
63.3	Agences de voyage et tour operators	7.3%	1,108,295	16,938	1,237	73.7%		0.018517598
<b>63</b>	<b>Services auxiliaires des transports</b>	<b>23.5%</b>	<b>2,049,271</b>	<b>11,706</b>	<b>2,756</b>	<b>69.1%</b>		<b>0.009851122</b>
64.1	Activités postales	75.6%	1,147,439	1,590	1,202	92.1%		0.000131536
64.2	Télécommunications	73.6%	2,099,990	5,931	4,368	47.7%		0.010234447
<b>64</b>	<b>Postes et télécommunications</b>	<b>74.3%</b>	<b>1,513,097</b>	<b>3,227</b>	<b>2,397</b>	<b>61.6%</b>		<b>0.009960102</b>
<b>Section I : 60 à 64</b>	<b>Transport, entreposage et communications</b>	<b>46.7%</b>	<b>1,657,320</b>	<b>4,675</b>	<b>2,185</b>	<b>71.2%</b>		<b>0.01424314</b>
<b>70</b>	<b>Activités immobilières</b>	<b>41.0%</b>	<b>1,267,702</b>	<b>6,426</b>	<b>2,637</b>	<b>23.6%</b>		<b>0.011950218</b>
71.1 + 71.2	Location de véhicules automobiles; location d'autres matériels de transport	40.9%	1,728,906	19,469	7,965	15.3%		0.001842451
71.3	Location de machines et équipements	51.2%	1,728,540	10,314	5,278	26.3%		0.00151116

NACE	Description du code d'activité	Marge sur Chiffre d'affaires: Valeur ajoutée (coûts facturés) / CA	Coût du personnel: Dépenses de personnel / Nombre de salariés	Chiffre d'affaires par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée	Fraction des dépenses du personnel dans la valeur ajoutée	Fraction du coût de l'énergie dans le total des achats	Fraction des taxes environnementales dans le total des charges fiscales
		(%)	(FB/an)	(milliers de FB)	(milliers de FB)	(%)	(%)	(%)
71.4	Location de biens personnels et domestiques	47.7%	866,975	2,726	1,300	35.6%		0.106014824
71	Location sans opérateur	45.2%	1,517,965	10,697	4,837	21.6%		0.006051181
72	Activités informatiques	42.8%	2,021,612	4,967	2,127	75.0%		0.021684199
73	Recherche et développement	58.3%	2,658,000	5,191	3,024	84.3%		0.016607685
74.11 + 74.12 + 74.14 + 74.15	Conseil et assistance fournis aux entreprises sauf études de marché et sondages	47.5%	2,045,425	4,734	2,250	58.4%		0.019468722
74.13	Études de marché et sondages							
74.2 + 74.3	Services d'architecture et d'ingénierie; essais et analyses techniques	35.6%	1,717,642	3,844	1,369	59.6%		0.004598458
74.4	Publicité	39.9%	1,988,626	4,707	1,880	63.5%		0.031204625
74.5	Sélection et fourniture de personnel	13.9%	1,511,827	11,709	1,622	53.6%		0.005441359
74.6	Enquêtes et sécurité	87.1%	626,587	752	655	95.3%		0.053211536
74.7	Nettoyage industriel	78.8%	1,213,629	1,599	1,260	91.9%		0.002057119
74.8	Services divers fournis principalement aux entreprises	62.6%	692,105	1,250	783	83.2%		0.061399593
74	Autres services fournis aux entreprises	20.8%	1,138,990	5,505	1,143	57.3%		0.038506043
Section K : 70 à 74	Immobilier, location et services aux entreprises	41.4%	1,148,120	3,237	1,339	67.8%		0.0220458
		42.1%	1,250,717	3,823	1,609	60.0%		0.015062059

## Annexe 2

# **Attribution des types de questionnaires selon la forme juridique et les catégories**

**ESE 1996: Attribution des types de questionnaires selon la forme juridique et les catégories (combinaison de l'emploi (E) et du chiffre d'affaire (CA))**

Code de la forme juridique	Dénomination	Catégories de classe										
		Critères										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
		E = 0 et CA < 20	E = 1 à 4	E = 5 à 9	E = 10 à 19	E = 20 à 49 ou CA >= 200	E >= 50	Taux (fraction la plus fréquente: elle peut être plus grande ou plus petite pour des branches spécifiques)				
		1/60	1/20	1/8	1/4	1	1					
	<u>Entreprises soumises à la TVA et/ou avec personnel salarié</u>											
0	Entreprises exploitées par une seule personne physique ou des époux <u>Sociétés à responsabilité limitée (sociétés de commandite simple SA, sociétés en commandite par action SCA, sociétés privées à responsabilité limitée SPRL y compris les sociétés unipersonnelles, sociétés coopératives SC<sup>a</sup>)</u>	GS	GS	GS	GD	GD ou GDA	GD	GS	GD	GD ou GDA	GDA	
1	<u>Sociétés à responsabilité limitée (sociétés anonymes SA, société en commandite par action SCA, société privée à responsabilité limitée SPRL y compris les sociétés unipersonnelles, sociétés coopératives SCA)</u>	GS	GS	GS	GD	GD ou GDA	GD	GS	GD	GD ou GDA	GDA	
2+3+4	<u>Sociétés à responsabilité limitée (sociétés anonymes SA, société en commandite par action SCA, société privée à responsabilité limitée SPRL y compris les sociétés unipersonnelles, sociétés coopératives SCA)</u>	GD	GD	GD	GD	GD ou GDA	GD	GD	GD	GD ou GDA	GDA	
6	Bureaux belges d'entreprises étrangères	GD	GD	GD	GD	GD ou GDA	GD	GD	GD	GD ou GDA	GDA	
7	Association sans but lucratif (asbl, par ex: établissements d'utilité publique, unions professionnelles)	GV	GV	GV	GV	GV	GV	GV	GV	GV	GV	
8	Organismes ou établissements de droit public ou sociétés intercommunales	GD	GD	GD	GD	GD ou GDA	GD	GD	GD	GD ou GDA	GDA	
9	Autres (indivision, succession, sociétés civiles, groupements d'intérêts économiques GIE)	GS	GS	GS	GS	GS	GS	GS	GS	GS	GS	
	<u>Entreprises non soumises à la TVA et/ou avec personnel salarié</u>											
	Quelques professions libérales <sup>b</sup> (NACE 67.20, 74.11, 85.12, 85.13, 85.14, 85.20)	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	

GS: questionnaire simplifié (comptabilité simplifiée), GD: questionnaire détaillé (comptabilité détaillée)

GDA: questionnaire détaillé avec annexes 'cadres'. GV: questionnaire ASBL

<sup>(a)</sup> 95% des sociétés coopératives ont la responsabilité limitée

<sup>(b)</sup> Ne sont pas interrogées via l'enquête de structure (les données nécessaires seront fournies par l'administration fiscale)(NR: ne reçoivent pas de questionnaire).

Les catégories en gris ne sont pas interrogées sur leurs dépenses environnementales

Annexe 3  
**Questionnaire détaillé**





INSTITUT NATIONAL  
DE STATISTIQUE

### ENQUETE STRUCTURELLE

Rue de Louvain, 44  
1000 Bruxelles  
Tél:  
Fax:

## ENQUETE STRUCTURELLE ANNUELLE SUR LES ENTREPRISES -

Questionnaire détaillé

GD

Le présent questionnaire, dûment complété, doit être renvoyé à l'Institut national de Statistique **dans les soixante jours**.

Les renseignements communiqués sont confidentiels et peuvent uniquement être utilisés en vue de l'établissement de statistiques globales et anonymes. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés dans un but fiscal.

### DONNEES GENERALES

Partie 1	Identification de l'entreprise	IDENT
----------	--------------------------------	-------

Numéro d'identification INS

02

Numéro de TVA ou numéro national

04

Code NACE-BEL

06

Partie 2	Nom ou dénomination et adresse de l'entreprise (à corriger si nécessaire)	IDNAC
----------	---	-------

02 NOM

04 RUE, NUMERO, BOITE

06 N° POSTAL

08 COMMUNE

Partie 3	Personne à contacter à l'intérieur de l'entreprise (à remplir ou à corriger si nécessaire)	IDNAP
----------	--	-------

02 NOM

04 FONCTION

06 TELEPHONE

08 FAX

<b>Partie 4</b>	<b>Le cas échéant, identification de la personne à contacter à l'extérieur de votre entreprise (Bureau Comptable) (à remplir ou à corriger si nécessaire)</b>	<b>IDEXT</b>
-----------------	---	--------------

02 NOM																				
04 RUE, NUMERO, BOITE																				
06 N° POSTAL					08 COMMUNE															
10 TELEPHONE						12 FAX														

<b>Partie 5</b>	<b>Nombre d'établissements (unités locales sans personnalité juridique séparée) de votre entreprise</b>	<b>IDREG</b>
-----------------	---	--------------

en Belgique		02		à l'étranger		04	
-------------	--	----	--	--------------	--	----	--

<b>Partie 6</b>	<b>Renseignements concernant l'année comptable</b>	<b>IDBKY</b>
-----------------	--	--------------

<p>Date de clôture de l'exercice comptable le plus récent (clos au plus tard le 31 mars 1996) (JJMMAAAA)      02    <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>Durée de cette exercice en mois      04      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p>		<p>Etes-vous dans l'obligation de publier vos comptes annuels ?</p> <p>- OUI = 1      08      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>- NON = 0</p> <p>Si oui, selon quel schéma ?</p> <p>- COMPLET = 1      10      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>- ABREGE = 2</p>
---	--	---

<b>Partie 7</b>	<b>Contrôle majoritaire</b>	<b>CONTR</b>
-----------------	-----------------------------	--------------

<p>Votre entreprise est-elle directement contrôlée par une autre (possession d'au moins 50 % des actions)</p> <p>- OUI = 1      02      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>- NON = 0</p> <p>Si <b>OUI</b>, indiquer par une croix où est située l'entreprise qui contrôle la vôtre</p> <p><i>Belgique</i>      04      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p><i>autre pays de l'Union Européenne (voir liste dans la note explicative)</i>      06      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p><i>pays tiers</i>      08      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p>		<p>Votre entreprise contrôle-t-elle directement d'autres entreprises (possession d'au moins 50 % des actions) ?</p> <p>- OUI = 1      10      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p>- NON = 0</p> <p>Si <b>OUI</b>, indiquer le nombre d'entreprises contrôlées dans chaque zone</p> <p><i>Belgique</i>      12      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p><i>autre pays de l'Union Européenne (voir liste dans la note explicative)</i>      14      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p> <p><i>pays tiers</i>      16      <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/></p>
--	--	---





**ENQUETE STRUCTURELLE ANNUELLE  
SUR LES ENTREPRISES - 1995**

<b>Questionnaire détaillé (suite)</b>	<b>GD</b>
---	-----------

<b>Partie 5</b>	<b>Approvisionnements, marchandises, services et biens divers (comptes 60 et 61) (en 1000 F)</b>	<b>COMTY</b>
-----------------	--	--------------

Sous-traitances générales <b>(603)</b>	02	<input type="text"/>
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	02A	<input type="text"/>
Achats de marchandises <b>(604)</b>	04	<input type="text"/>
Achats d'immeubles destinés à la vente <b>(605)</b>	06	<input type="text"/>
Remises, ristournes et rabais obtenus <b>(608) (-)</b>	- 08	<input type="text"/>
Variation <b>(c)</b> des stocks des marchandises à la vente <b>(6094)</b>	<input type="text"/> 10	<input type="text"/>
Variation <b>(c)</b> des stocks d'immeubles achetés destinés à la vente <b>(6095)</b>	<input type="text"/> 12	<input type="text"/>
Variation <b>(c)</b> des stocks de matières premières et fournitures sauf produits énergétiques	<input type="text"/> 14	<input type="text"/>
Variation <b>(c)</b> des stocks de produits énergétiques	<input type="text"/> 16	<input type="text"/>
Achats de produits énergétiques	18	<input type="text"/>
<i>électricité</i>	181	<input type="text"/>
<i>gaz naturel</i>	182	<input type="text"/>
<i>produits pétroliers</i>	183	<input type="text"/>
<i>autres</i>	184	<input type="text"/>
Eau	20	<input type="text"/>
Charges de loyers (y compris leasing)	22	<input type="text"/>
<i>terrains</i>	221	<input type="text"/>
<i>bâtiments</i>	222	<input type="text"/>

<i>autres équipements ( machi- nes, véhicules,</i>	223	<input type="text"/>
Entretien et réparations	24	<input type="text"/>
<i>dont nettoyage des bâtiments et terrains</i>	24A	<input type="text"/>
Fournitures diverses et petit outillage ( outils, pièces de rechange...)	26	<input type="text"/>
Achat de software <b>(d)</b>	28	<input type="text"/>
Paiements pour travail intérimaire	30	<input type="text"/>
Etudes de marché, marketing et publicité	32	<input type="text"/>
Dons <b>(e)</b>	34	<input type="text"/>
Honoraires avocats, notaires, huissiers et autres frais de justice	36	<input type="text"/>
Frais de secrétariat social	38	<input type="text"/>
Primes pour assurances- dommages (à l'exclusion des assurances de transport)	40	<input type="text"/>
Frais de communication (téléphone, poste, fax...)	42	<input type="text"/>
Fournitures de bureau, imprimés, abonnements	44	<input type="text"/>
Frais de séjour et de voyage (à l'exclusion des trajets domicile- lieu de travail)	46	<input type="text"/>
Frais de transport pour les ventes (y compris les primes d'assurances de transport)	48	<input type="text"/>
Achats d'autres biens et services <b>(f)</b>	50	<input type="text"/>
<b>Total (60/61)</b>	<b>99</b>	<input type="text"/>
<i>dont importations</i>	99A	<input type="text"/>

(c) Augmentation: -, diminution: +  
(d) Pour autant que ces coûts ne sont pas activés (voir aussi la rubrique Acquisitions de software dans la partie B - Investissements)  
(e) Hors cotisations aux fédérations professionnelles  
(f) Achats de matières premières, hors énergie (600), achat de fournitures (601), et les achats de services, travaux et études (602) et de services et biens divers (61) pour autant qu'ils ne sont pas mentionnés ailleurs.

<b>Partie 6</b>	<b>Frais de personnel (Rémunérations, charges sociales et pensions) (en 1000 F)</b>	<b>EXPPE</b>
-----------------	---	--------------

Rémunérations et avantages sociaux directs (620)	02	<input type="text"/>
<i>dont administrateurs et gérants (6200)</i>	02A	<input type="text"/>
Cotisations patronales aux assurances sociales (621)	04	<input type="text"/>
Primes patronales pour assurances extra-légales (622)	06	<input type="text"/>
<i>versements aux assurances-groupes</i>	061	<input type="text"/>
<i>versements aux fonds de pension</i>	062	<input type="text"/>
<i>autres</i>	063	<input type="text"/>

Autres frais de personnel (623)	08	<input type="text"/>
Pensions de retraite et de survie (624)	10	<input type="text"/>
<b>Total (62)</b>	<b>99</b>	<input type="text"/>
<i>dont celles du personnel à l'étranger</i>	99A	<input type="text"/>
<i>dont versement de la contribution des salariés aux assurances-groupes</i>	99B	<input type="text"/>
<i>dont versement de la contribution des salariés aux fonds de pension</i>	99C	<input type="text"/>

<b>Partie 7</b>	<b>Amortissements, réductions de valeur et provisions (en 1000 F)</b>	<b>DEPRE</b>
-----------------	---	--------------

Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges (63)

02	<input type="text"/>
----	----------------------

<b>Partie 8</b>	<b>Autres charges d'exploitation (en 1000 F)</b>	<b>EXPOT</b>
-----------------	--	--------------

Charges fiscales d'exploitation (640)	02	<input type="text"/>
<i>taxes de circulation</i>	021	<input type="text"/>
<i>précompte immobilier</i>	022	<input type="text"/>
<i>droits d'accises</i>	023	<input type="text"/>
<i>taxes liées à l'environnement</i>	024	<input type="text"/>
<i>autres taxes</i>	025	<input type="text"/>

Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles et sur réalisation de créances commerciales	04	<input type="text"/>
Charges d'exploitation diverses (643/8)	06	<input type="text"/>
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de de frais de restructuration (649) (-)	- 08	<input type="text"/>
<b>Total (64)</b>	<b>99</b>	<input type="text"/>

<b>Partie 9</b>	<b>Produits financiers (1000 F)</b>	<b>OUTFI</b>
-----------------	-------------------------------------	--------------

Dividendes	02	<input type="text"/>
<i>dont ceux provenant de l'étranger</i>	02A	<input type="text"/>
Intérêts	04	<input type="text"/>
<i>dont ceux provenant de l'étranger</i>	04A	<input type="text"/>
Subsides en capital imputés au compte de résultats (9125)	06	<input type="text"/>

Subsides en intérêts imputés au compte de résultats (9126)	08	<input type="text"/>
Différences de change et écarts de conversion des (754/5)	10	<input type="text"/>
Plus-values sur réalisation d'actifs circulants et produits financiers divers (752+756/9)	12	<input type="text"/>
<i>dont escomptes reçus des fournisseurs pour paiement comptant</i>	12A	<input type="text"/>
<b>Total (75)</b>	<b>99</b>	<input type="text"/>

**ENQUETE STRUCTURELLE ANNUELLE  
SUR LES ENTREPRISES - 1995**

<b>Questionnaire détaillé (suite)</b>	<b>GD</b>
---	-----------

<b>Partie 10</b>	<b>Charges financières (en 1000 F)</b>	<b>EXPFI</b>
------------------	--	--------------

Charges des dettes et d'escompte de créances <b>(650+653)</b>	02	<input type="text"/>
<i>dont celles payées à l'étranger</i>	02A	<input type="text"/>
<i>Intérêts intercalaires sur immobilisations corporelles portés à l'actif</i>	02B	<input type="text"/>
Réductions de valeur sur actifs circulants et provisions à caractère financier <b>(651+656)</b>	<input type="text"/> 04	<input type="text"/>

Différences de change et écarts de conversion des <b>(654/5)</b>	06	<input type="text"/>
Moins-values sur réalisation d'actifs circulants et charges financières diverses <b>(652+657/9)</b>	08	<input type="text"/>
<i>dont escomptes accordés aux clients pour paiement t comptant</i>	08A	<input type="text"/>
<b>Total (65)</b>	<input type="text"/> 99	<input type="text"/>

<b>Partie 11</b>	<b>Résultats (en 1000 F)</b>	<b>RESUL</b>
------------------	------------------------------	--------------

Bénéfice courant avant impôts <b>(70 / 65)</b> ou	02	<input type="text"/>
Perte courante avant impôts <b>(65 / 70)</b>	04	<input type="text"/>
Produits exceptionnels <b>(76)</b>	06	<input type="text"/>
Charges exceptionnelles <b>(66)</b>	08	<input type="text"/>
Prélèvement sur les impôts différés <b>(780)</b>	10	<input type="text"/>
Transfert aux impôts différés <b>(680)</b>	12	<input type="text"/>

Impôts <b>(670/3)</b>	14	<input type="text"/>
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales <b>(77)</b>	16	<input type="text"/>
Bénéfice de l'exercice <b>(70 / 67)</b> ou	18	<input type="text"/>
Perte de l'exercice <b>(67 / 70)</b>	20	<input type="text"/>
Rémunération du capital <b>(694)</b>	22	<input type="text"/>
<i>dont paiements de aux sociétés-actionnaires étrangères</i>	22A	<input type="text"/>

---

## B - INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS

<b>Partie 1</b>	<b>Immobilisations corporelles et incorporelles (g) (1000 F)</b>
-----------------	--

		Acquisitions hors leasing	INVAQ	Acquisitions en leasing	INVLG	Ventes	INVSL
Bâtiments neufs et travaux de construction	021	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bâtiments existants	022	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres immobilisations corporelles (machines, équipements, véhicules ...)	023	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Sous-total</b>	<b>02</b>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Terrains	04	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Concessions, brevets, licences, know-how, marques	06	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Software	08	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres immobilisations incorporelles (recherche et développement, goodwill ...)	10	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Total</b>	<b>99</b>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

<b>Partie 2</b>	<b>Importation et exportation de biens d'investissement corporels (en 1000 F)</b>	<b>INVIE</b>
-----------------	---	--------------

Importations de biens d'investissement (h)      02 <input type="text"/>		Exportations de biens d'investissement (i)      04 <input type="text"/>
---	--	---

<b>Partie 3</b>	<b>Investissements corporels liés à la pollution (en 1000 F)</b>	<b>INVPL</b>
-----------------	--	--------------

Investissements destinés à lutter contre la pollution (j)      02 <input type="text"/>		Investissements destinés à prévenir la pollution (j)      04 <input type="text"/>
--	--	---

<b>Partie 4</b>	<b>Immobilisations corporelles dans les sièges à l'étranger (en 1000 F)</b>	<b>INVET</b>
-----------------	---	--------------

Acquisitions nettes (k) d'immobilisations corporelles réalisées dans les sièges d'exploitation situés à l'étranger	02	<input type="text"/>
--	----	----------------------

- (g) Les acquisitions doivent être mentionnées **y compris les immobilisations produites pour compte propre**, mais à l'exclusion des immobilisations apportées **via des opérations de restructuration** (absorption, scission, apport d'activités...), et à l'exclusion des avances payées pour du matériel non encore livré (rubrique Autres immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles).  
 Les immobilisations corporelles en cours doivent être réparties entre les bâtiments et les autres.  
 Les **ventes** concernent uniquement les immobilisations déjà utilisées par votre entreprise et non les biens d'investissement produits par votre entreprise.
- (h) Importations de biens d'investissement comprises dans le poste "acquisition hors leasing d' autres immobilisations corporelles".
- (i) Exportations de biens d'investissement comprises dans le poste "ventes d'autres immobilisations corporelles". Cela concerne la vente de biens d'investissement existants à l'étranger. Ces ventes ne font pas partie du chiffre d'affaires.
- (j) Compris dans le total des "acquisitions d' autres immobilisations corporelles".
- (k) Acquisitions - ventes.





Annexe 4

**Cadre IE -Répartition des investissements  
corporels liés à la pollution**

**ENQUETE ANNUELLE SUR LA  
STRUCTURE DES ENTREPRISES  
Cadre IE - Répartition des investissements corporels  
liés à la pollution**

Numéro d'identification INS de l'entreprise :

Nom de la personne à contacter pour ce cadre :

Mme/M .....

Téléphone: ..... Fax: .....

\* Veuillez utiliser l'unité monétaire choisie pour le questionnaire détaillé (GD)

Domaine de pollution	Code produit INS	Valeur (1000 BEF / 1 EUR)*
	1 CPACD	2 INVES
<b>1. Investissements (en fin de cycle) destinés à <u>lutter</u> contre la pollution <sup>(e)</sup></b>		.....
Déchets (y compris terres contaminées) <sup>(a)</sup> .....	44.44.00.30	.....
Rejets atmosphériques <sup>(b)</sup> .....	44.44.00.31	.....
Protection des eaux (y compris sols et eaux souterraines) <sup>(c)</sup> .....	44.44.00.32	.....
Bruits et vibrations <sup>(d)</sup> .....	44.44.00.33	.....
<b>2. Investissements (intégrés) destinés à <u>prévenir</u> la pollution (coûts supplémentaires) <sup>(f)</sup></b>		.....
Déchets (y compris terres contaminées) <sup>(a)</sup> .....	44.44.01.34	.....
Rejets atmosphériques <sup>(b)</sup> .....	44.44.01.35	.....
Protection des eaux (y compris sols et eaux souterraines) <sup>(c)</sup> .....	44.44.01.36	.....
Bruits et vibrations <sup>(d)</sup> .....	44.44.01.37	.....

(a) Celle-ci comprend la prévention et la réduction des déchets: la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets; le transport, le traitement et l'élimination des terres contaminées; le contrôle des déchets. Les activités de recyclage sont incluses dans cette catégorie dans la mesure où elles visent principalement la réduction et le traitement des déchets.

(b) Ce domaine couvre la prévention ou la réduction des émissions dans l'atmosphère de polluants, sous forme gazeuse, liquide ou solide (particules), ainsi que le contrôle des rejets atmosphériques.

(c) Ce domaine couvre la collecte et le transport des eaux usées; la prévention et le traitement des substances toxiques, ou la réduction de leur présence, dans les eaux usées préalablement à leur rejet dans les eaux de surface ou les eaux souterraines; la protection des sols et des eaux souterraines contre l'infiltration de polluants; la prévention de la pollution accidentelle des eaux et des sols. Entrent également dans cette catégorie le traitement des eaux de refroidissement avant leur élimination dans les eaux de surface ou les eaux souterraines, ainsi que les autres mesures tendant à restaurer ou à préserver la qualité et la quantité de ces eaux. Est enfin inclus le contrôle de la qualité des eaux de surface, des eaux souterraines et des sols.

(d) Sont couverts dans ce cadre la prévention des bruits et des vibrations à leur source, les mesures tendant à isoler les récepteurs des bruits et vibrations et le contrôle des niveaux d'émissions sonores. Sont exclues de cette catégorie les mesures visant à réduire le bruit sur le lieu de travail.

(e) Le total doit être égal au montant de la rubrique 02 dans la partie 3 des investissements sur le questionnaire détaillé.

(f) Le total doit être égal au montant de la rubrique 04 dans la partie 3 des investissements sur le questionnaire détaillé.

Annexe 5

**Futur cadre “vert” pilote pour les dépenses  
courantes (enquête pilote 2000)**

**ENQUETE ANNUELLE SUR LA  
STRUCTURE DES ENTREPRISES  
Cadre CE - Dépenses courantes consacrées  
à la protection de l'environnement**

Numéro d'identification INS de l'entreprise :

Nom de la personne à contacter pour ce cadre :

Mme/M .....

Téléphone: ..... Fax: .....

**La réponse aux questions de ce cadre est facultative.**

Ce questionnaire pilote vise à améliorer et étendre le cadre IE (investissements liés à la pollution). Il sert à tester la nomenclature européenne CEPA et la question complémentaire sur les dépenses courantes. Vos suggestions sont donc particulièrement bienvenues.

Nous recommandons une concertation entre le service environnement et le service financier de l'entreprise.

Si vous n'êtes pas en mesure de chiffrer exactement vos montants, veuillez les estimer avec le plus de précision possible.

\* Veuillez utiliser l'unité monétaire choisie pour le questionnaire détaillé (GD)

Domaine de pollution	Code CEPA	Valeur (1000 BEF / 1 EUR)*
	1 EPACD	2 VALCE
<b>Total des dépenses courantes consacrées à la protection de l'environnement</b> <sup>(a)</sup>		.....
<b>dont:</b>		
Protection de l'air ambiant et du climat <sup>(b)</sup> .....	CE.01.00.00	.....
Gestion des eaux usées <sup>(c)</sup> .....	CE.02.00.00	.....
Gestion des déchets <sup>(d)</sup> .....	CE.03.00.00	.....
Protection des sols et des eaux souterraines <sup>(e)</sup> .....	CE.04.00.00	.....
Réduction du bruit et des vibrations <sup>(f)</sup> .....	CE.05.00.00	.....
Autres <sup>(g)</sup> .....	CE.09.00.00	.....

Vos remarques:

(a) Celles-ci comprennent les dépenses internes (salaires et autres), et externes comme les taxes (rubrique 024 dans la partie 8 du questionnaire détaillé) et les autres paiements à des tiers.

(b) Prévention, traitement ou contrôle de la pollution de l'air, sous forme gazeuse, liquide ou solide (particules).

(c) Collecte et transport des eaux usées. Prévention, traitement ou contrôle de la pollution de l'eau, y compris le traitement des eaux de refroidissement. Autres mesures tendant à restaurer ou à préserver la qualité et la quantité des eaux de surface.

(d) Prévention et réduction de la production de déchets; collecte, transport, traitement et élimination des déchets; contrôle des déchets, activités de recyclage si elles visent principalement à la réduction et au traitement des déchets.

(e) Prévention des infiltrations de polluants, décontamination des sols, contrôles, etc.

(f) Prévention des bruits et des vibrations à leur source (à l'exclusion de la protection sur les lieux de travail), mesures tendant à isoler les récepteurs des bruits et vibrations, et contrôle des niveaux d'émissions sonores.

(g) Protection de la biodiversité et des paysages, protection contre les radiations, recherche et développement, administration générale, information, dépenses indivisibles et autres.

**Votre correspondant pour les questions environnementales: Madame M. Sampièri (tel 02/548 65 80)**





## Domaines statistiques

-  Généralités
-  Territoire et environnement
-  Population
-  Société
-  Économie et finances
-  Agriculture et activités assimilées
-  Industrie
-  Services, commerce et transports

**INS** INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE  
B-1000 Bruxelles  
tél. 02/548.63.65 - 02/548.63.66  
fax 02/548.63.67

<http://statbel.fgov.be>

Papier 415 BEF | 10,29  
PDF 500 BEF | 12,39